



cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC
Center Parcs Poligny

VERBATIM

Atelier
Tourisme et retombées économiques

Lons-le-Saunier, 2 juillet, 20 h 00-22 h 30

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous voulez bien vous installer, c'est... je crois. Est-ce qu'il restera suffisamment de chaises ? Oui. Bon, merci. Bonsoir. Merci à tous d'être là. Par cette chaleur, on va faire en sorte que cette réunion ne dure pas trop longtemps, encore qu'ici, la salle étant climatisée, on est plutôt bien. Je ne sais pas si Monsieur le Député Maire doit venir, donc on va commencer sans l'attendre. S'il vient, bien sûr, on lui passera la parole. Cet atelier, qui est l'un des derniers, l'avant-dernier si je ne me trompe, a comme sujet les impacts sur le tourisme et les retombées économiques d'un projet de Center Parcs. On a la chance d'avoir pu faire venir Philippe DEBARD de l'INSEE Lorraine, qui va vous parler de l'étude qu'il avait faite sur le Center Parcs de Moselle. C'est une étude qui date de cinq ans, maintenant, si je ne me trompe. Mais, comme cette étude, il y a été fait référence à de très nombreuses reprises, notamment sur les emplois. On essaiera de ne pas trop y revenir, car on en a déjà beaucoup parlé, des emplois... Mais sur les retombées économiques, à la fois fiscales, sur l'activité des entreprises, et aussi l'effet sur le tourisme, c'est tout à fait intéressant qu'il nous présente ça. Donc il va parler un peu longuement parce que cette étude, c'est important qu'il explique le contexte dans lequel elle a été faite, si certains aspects, aujourd'hui, ont un peu vieilli, bien évidemment. Ensuite, on passera à proprement parler à l'ordre du jour en traitant successivement des aspects vraiment économiques. On gardera un peu le tourisme qui évidemment... qui est aussi un aspect économique, mais qui est un peu particulier, pour la deuxième partie de la réunion. Je dis le contraire de ce qui est décrit ? Non. Ça va. Ils me reprochent souvent de ne pas lire ce qui est... ce n'est pas faux, ils n'ont pas tort.

Voilà, on commence peut-être. C'est Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public qui a préparé cette réunion avec moi. C'est lui qui va l'animer en grande partie. Je crois qu'on commence par cette introduction qui est faite par Philippe DEBARD et on entre dans le vif du sujet après, si voulez bien. Allez-y.

Philippe DEBARD (INSEE)

Bonjour à toutes et à tous. Merci tout d'abord de vous intéresser aux travaux de l'INSEE et de me convier aujourd'hui parmi vous, pour discuter, effectivement, autour de cette étude. Comme Mme BRÉVAN l'a dit, on est sur une étude qui date de 4 ou 5 ans. C'est la Lorraine en 2010, ce n'est pas le Jura en 2015. Par exemple, on a un Center Parcs, qui était de 800 cottages. Le vôtre serait de 300 ou 400. Donc tous les chiffres que je vais donner, il ne faut pas, par exemple, les diviser par deux, ce serait un peu trop simple. Je pense que, par exemple en termes de mode de financement, en termes de types d'emplois, tout ça a pu changer.

Je vais parfois être un peu provocateur dans mes propos. Je serai tantôt pro Center Parcs, tantôt contre Center Parcs. Peu importe. Peut-être que ça vous réveillera, par la torpeur du jour. Mais le but, c'est de refaire un petit peu le point avec vous sur les chiffres qui sont dans l'étude, même si vous les avez déjà vus, et d'aller au-delà et vous recadrer un petit peu le profil de ce territoire d'accueil qu'a été le pays de Sarrebourg. Il faut avoir en tête qu'un Center Parcs en Lorraine n'a posé aucun problème d'implantation, enfin, à mon sens. Je ne sais pas s'il y a eu un débat public un petit peu, mais en tout cas, avant les travaux et aujourd'hui, c'est une entreprise comme une autre, je dirais, qui vit sa vie. Ça a été plutôt saisi comme une opportunité de travail. Donc, du coup, l'étude que j'ai eu la chance d'écrire il y a 4 ou 5 ans, elle était surtout axée sur le volet économique. Dans ce sens-là, elle est un petit peu pro-Center Parcs. Ce n'est pas mon but de prendre parti, pas du tout. Mais je me suis rendu compte en la lisant à tête reposée qu'elle était un petit peu pro-Center Parcs. Effectivement, le volet environnement, qui vous soucie en partie ici, il n'a pas du tout été abordé. Donc, si on l'avait inclus dans l'étude, peut-être que ça aurait eu une connotation un peu différente.

Cela étant dit, je vous propose une présentation en cinq points. On va étudier un petit peu l'emplacement géographique du Center Parcs. Ici, il y a une idée un peu répandue qui dit : « Center Parcs profite de territoires déshérités et, en échange d'aides, propose des emplois ». Je trouve que c'est une idée un peu réductrice des choses. On va se rendre compte finalement que l'emplacement, il est surtout bien étudié. Dans le cas de la Lorraine en tout cas, il est, je dirais, stratégique. On abordera le financement privé et public. Là, je dirais que c'est un cas d'école qui est vraiment remarquable. Il n'est pas remarquable dans le sens où il va servir d'exemple, mais il est remarquable à étudier et à observer. On analysera bien sur les emplois, avec le nombre d'emplois, les types d'emplois qui ont été créés, les salaires, et les retombées en nombre d'emplois, mais aussi : retombées financières pour les collectivités ; retombées, éventuellement, d'image pour le département ou la région. Et on fera un petit bilan à n + 5, pour voir un petit peu comment tout ça a évolué.

L'emplacement du projet

Si on devait résumer l'emplacement qui a été choisi en Lorraine, moi, je trouve qu'il est assez stratégique. En 2010, on a en Lorraine la quatrième implantation de France. Quels sont les critères – enfin, il y en a sans doute d'autres –, mais quels sont les critères qui ont été choisis par Center Parcs ? Au départ, c'est un espace rural, effectivement, car il faut de la place. Mais quand même... on verra les chiffres tout à l'heure ; on un projet, nous,

qui fait 800 ha – de la place, avec un terrain abordable au niveau de son tarif. On a une proximité avec une clientèle nombreuse, aisée, et c'est aussi une clientèle frontalière. Frontalière, ça n'est pas anodin, car en fait, on est proche de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique... Mine de rien, on a toujours, enfin, on a six mois par an, une zone, à droite à gauche, qui est en vacances. Et lorsqu'on vise une clientèle familiale, c'est quand même mieux que d'avoir simplement nos petites zones françaises. On a aussi, on le remarquera, un axe routier facile. J'ai une carte où il y a aussi l'accès des aéroports et du TGV – mais finalement, je pense que les familles viennent essentiellement en voiture –, et la bretelle d'autoroute pour Center Parcs à Sarrebourg, elle est à 20 minutes, peut-être 15. Et puis, on a aussi une petite chose en bas de ma diapo, c'est qu'on a des employés germanophones à portée de main. Si on avait implanté ce parc à Metz, en Moselle, ça n'aurait pas été le cas, en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, non plus. Mais là, du côté de Sarrebourg, on a encore un dialecte qui est pratiqué, donc des gens qui parlent l'allemand ou qui s'y mettent facilement. Et lorsqu'on vise des Allemands ou des Suisses, c'est toujours bien.

Alors, quelques petites illustrations pour vous montrer tout ça. Donc, Center Parcs en 2010, mais je pense que vous avez déjà vu la carte, c'est la quatrième implantation en France, la plus grande. C'est peut-être aussi la plus moderne. C'est la 18^e en Europe, en les quatre établissements qui sont en Grande-Bretagne, mais je crois qu'ils sont d'une gestion différente. Donc, historiquement, elles sont, sur la Belgique et les Pays-Bas... ce n'est pas la carte qui est intéressante là, c'est de se dire : la Belgique et les Pays-Bas, ces deux petits pays, c'est 25 millions d'habitants. Donc on voit tout de suite qu'il y a une recherche de proximité de populations nombreuses. Nous, notre Center Parcs, qui est en bas à droite, on voit qu'il n'est pas loin de la Belgique, pardon... de l'Allemagne et de la Suisse, qui sont aussi des populations nombreuses et « assez aisées ». Aujourd'hui, Center Parcs, après avoir maillé un peu le nord de la France, vous le savez, s'est implanté dans la Vienne... et puis d'autres projets que je ne rappellerai pas. Mais on voit que c'est un groupe qui est en expansion. Aujourd'hui – peut-être que les gens de Center Parcs me le confirmeront –, mon impression est que l'idée, c'est de mailler la France, l'Hexagone de manière à ce que chaque Français soit plus ou moins à deux ou trois heures de voiture de son premier Center Parcs.

Juste quelques chiffres, un petit peu pour le plaisir du statisticien. Mais on est quand même sur des ordres de grandeur dont on n'a pas toujours l'habitude. C'est 435 ha et 870 cottages, tout ça à l'ouverture ; 3000 vélos... enfin, moi, j'étais complètement abasourdi par ce chiffre-là... 4300 lits. Pour la Lorraine, en tout cas, c'est énorme. Ces vélos, là, ils sont en location parce qu'en fait le parc est très très grand. Lorsqu'on lit un peu les forums, un des reproches qui est fait à ce parc de Lorraine, c'est que, finalement, il est trop grand, et qu'on est trop loin de cette bulle. Donc, faire grand, ce n'est pas, apparemment, parfois, un avantage pour les clients.

Alors l'implantation... Là, je vous ai mis une carte de densité de population. Donc, Center Parcs et sur la croix verte là, en bas. On voit que les grandes agglomérations (Nancy, Metz, Strasbourg), elles sont grosso modo à une heure de voiture. Surtout, on est là, tout au bout du plateau lorrain, sur des terres agricoles, là où le plateau lorrain va rencontrer le piémont vosgien. Ce qu'on ne voit pas, c'est qu'on est à la porte d'un immense massif forestier qui va jusqu'à la frontière allemande. Voilà. Et puis, on est aussi sur un petit bout de cul-de-sac, quand même, au niveau des routes, parce que, même si l'Alsace est tout proche, lorsqu'on est sur cette croix verte, là, on bute à la frontière de plusieurs départements. Et sur le massif du Donon, on a des routes vraiment forestières, mais aussi des routes de montagne. Donc c'est un territoire assez enclavé. Ce n'est pas un territoire déshérité. J'ai regardé encore ce matin les statistiques sur le bassin d'emploi de Sarrebourg. Il y en a 15 en Lorraine. Historiquement, depuis 30 ou 40 ans, c'est toujours le bassin d'emploi qui affiche le taux de chômage le plus bas, le plus bas de la Lorraine, pas le plus haut. Actuellement, il est de 8 %, à peu près. La France est à 10 et la Lorraine est à 11. Et cet écart, il est toujours, historiquement, le même. Donc, ce n'est pas déshérité, c'est simplement agricole et un peu vide d'activités.

L'intérêt de cette localisation... Là, j'ai mis un cercle qui est à 3 h, 3 h 30 de voiture autour de de notre petite croix verte. J'ai mis les aéroports en bleu, les gares TGV en rouge, mais je pense que ce n'est pas vraiment le mode d'accès privilégié. Ce qui est intéressant à voir, c'est les autoroutes. Là, la bretelle la plus proche, l'autoroute Paris – Strasbourg, elle doit être à un quart d'heure. Donc on voit quand même que c'est stratégique. La Suisse n'est pas très loin. Zurich, Berne, ce n'est quand même pas les endroits les plus déshérités du monde. Francfort aussi. Luxembourg, bien sûr, la Wallonie. Il y a quand même, là, quelque chose qui est réfléchi, on va dire.

Le financement du projet

J'en viens à mon second point, qui est le financement. Là, on est vraiment sur un montage financier, qui est vraiment intéressant, qui va mêler le Groupe Pierre & Vacances bien sûr, des particuliers, donc plutôt, on va dire, privés, et puis des investisseurs et des collectivités locales, donc plutôt une sphère publique. Tout ça est un petit peu mêlé. On va voir les chiffres derrière. Le projet initial devait être de 250 millions. Je crois qu'on est quelque part entre 250 et 280. Tout ça est un petit peu flou. J'ai marqué « estimation ». Mais les ordres de grandeur sont, je pense, quand même assez proches. En amont, le Conseil général de la Moselle intervient pour une trentaine de millions sur le terrain, les infrastructures, la création des cottages, en soutenant un système de défiscalisation qui

devait être du Demessine à l'époque. Ensuite, la région Lorraine met 20 millions au pot sur les infrastructures, notamment une chaufferie au bois. Ça permet notamment de soutenir le décollage d'une filière bois énergie. Elle participe également au recrutement et la formation qui sont confiés à Pôle Emploi Sarrebourg. Ensuite, on a tout un tas de particuliers investisseurs – là, on ne connaît pas vraiment la répartition – qui, eux, achètent les 800 cottages. Donc, 160 millions. C'est quand même un prix assez élevé par cottage. Puis, Pierre & Vacances met le solde. Donc, on voit que c'est un petit chiffre, sur 250. Si on met ça en pourcentage, je dirais que les privés mettent 57 %, l'État 18 et Pierre & Vacances, 25. En ce sens-là, je trouve que c'est vraiment remarquable comme montage financier, comme prise de risque. Après... en même temps, tout le monde le sait dès le départ... J'attire comme votre attention sur ce système de défiscalisation. Il existe aussi pour vous et pour moi. Enfin, il a existé. On a eu Scellier, on a eu de Robien, on a eu Duflot. Donc si quelqu'un dans la salle voulait investir dans ce système de Center Parcs il aurait pu, je pense, aussi le faire. En tout cas, ce n'est pas propre à...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

J'interviens rapidement. Nous avons eu un débat ou des ateliers sur le financement et j'ai cru comprendre que Pierre & Vacances ne sollicitait pas cette défiscalisation dans le projet ici, compte tenu de la fin de la législation.

Philippe DEBARD (INSEE)

Oui, il a été soutenu en fait par le Conseil général de la Moselle... non, par la région Lorraine...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, c'est que le dispositif de défiscalisation, il prend fin en fin 2016 et il y a assez peu de chance que le projet soit en état d'être vendu en l'état futur d'achèvement fin 2016. Mais on ne sait jamais s'il n'est pas renouvelé. Il a déjà été renouvelé plusieurs fois. En tout cas, en l'état actuel, c'est fin 2016. Ça s'appelle Censi-Bouvard.

Philippe DEBARD (INSEE)

Sur le cas lorrain, c'était, je crois, du Demessine, et c'était, on le voit sur ma diapo, c'est le Conseil général de la Moselle qui a pris en charge cette partie-là.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui. Je crois qu'il faut vous recentrer vraiment sur l'aspect des retombées économiques parce que c'est un montage financier différent. On pourrait y revenir après, mais pour le moment il faudrait vous concentrer sur les aspects retombées économiques.

Philippe DEBARD (INSEE)

Encore une petite diapo, s'il vous plaît. Sur cet apport de fonds publics, est-ce que, finalement, c'est une pratique courante ou pas ? Là, moi j'aurais tendance à répondre oui, avec plus ou moins d'ampleur. Simplement, quelques petits relevés dans la presse locale. On le voit sur Commercy, qui est actuellement en phase de total renouveau, parce qu'on est passé d'une ville militaire à une ville qui est aujourd'hui basée sur l'aéronautique. Simplement : 1,4 million apporté par le conseil général et l'État ; encore 2 millions autour d'un autre bâtiment... Donc, c'est une pratique qui n'est pas isolée. Peugeot, à Metz, a une énorme usine de moteurs. Ce sont 4 ou 5000 emplois qui sont en jeu. Le site est en concurrence, je crois, avec l'Espagne, la Slovaquie ou la République tchèque, pour fabriquer des moteurs. Il y a eu une aide de l'État. Ikea, aujourd'hui, décide de s'implanter en Poitou-Charentes. Il y a une lutte entre La Rochelle et Niort. Il y a de l'argent derrière, donc sans doute des aides aussi. Amazon, en Saône-et-Loire, je ne sais pas exactement ce qu'il en est, mais il y avait 1000 emplois en jeu. Je ne sais pas s'il y a eu des aides financières. En tout cas, il y a un appui sans doute politique de qui vous savez. Donc, c'est un système qui n'est pas propre, non plus, à Center Parcs. Après, je ne parle pas de l'ampleur, je parle simplement de l'idée. On arrive aux retombées.

Les retombées du projet

On arrive aux retombées. Retombées en termes d'emplois : on est là, à la création ou en tout cas quelques mois après la création : Center Parcs Domaine des Trois Forêts, ce sont exactement 606 emplois salariés, la moitié par Pierre & Vacances, puis l'autre moitié par ce que je vais appeler des groupes qui gravitent autour. On avait relevé aussi 26 intérimaires, donc on obtient 632. On a estimé qu'il y avait 30 emplois... enfin, pas estimé... mais on avait 30 emplois parmi les sous-traitants. Et on a estimé avec un modèle de l'INSEE qu'on avait 90 emplois induits par la consommation des salariés du parc. Donc, avec tout ça, on est plutôt à 750 qu'à 600, sachant que, dans les 600, le bémol c'est que ce ne sont pas tous des emplois plein temps. On est plutôt à 470 ETP, donc on est quelque part entre 600 et 750. Ça dépend un peu comment on calcule. Ce sont des emplois, quand même, je le rappelle, qui sont, dans notre langage statistique, *ex nihilo*. C'est-à-dire, on ne part de rien et, deux ans après, on a 600 ou 700 bonhommes qui travaillent. Ce n'est pas une cession d'entreprise, ce n'est pas une transmission. Donc, pour un territoire, je ne vais pas dire reculé, mais isolé comme l'était ce secteur de Sarrebourg, c'est quand même très important. On verra que le recrutement, il est local. Je l'ai mis entre guillemets, « social », pour aller un petit peu vite. Il concerne surtout des femmes et des jeunes, des emplois dans la restauration et le nettoyage. Ces deux postes-là représentent les trois quarts des emplois à eux deux. Et on fera aussi un petit *spot* sur les rémunérations, qui sont faibles, voire même très faibles. Mais c'est aussi le cas du secteur de l'hébergement-restauration.

À partir des données qui étaient fournies par Center Parcs... Center Parcs nous a vraiment ouvert les fichiers de ses salariés, au départ des salariés de l'ensemble des Center Parcs, et ensuite des salariés de Pierre & Vacances uniquement. On a donc dressé une petite carte pour voir un peu où habitaient les gens qui travaillaient sur ce site. On a quatre cantons : Sarrebourg, Lorquin, Phalsbourg et Cirey-sur-Vezouze, qui à eux quatre regroupent la moitié des salariés de Center Parcs. Donc, c'est un rayon de recrutement assez petit, une vingtaine de kilomètres, pas plus. Et ce n'est pas du tout un secteur qui est déshérité. Le secteur déshérité, en revanche, il est plutôt dans les parties jaunes et vertes, donc le petit bout de la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. Là, oui, on a des secteurs très déshérités sur le chômage, la pauvreté. Tous les indicateurs sociaux sont très mauvais. Mais sur la partie bleue de la Moselle, non.

On a parlé d'un recrutement « social ». Sur la diapo suivante, s'il vous plaît. 59 % des personnes qui travaillaient sur le site sont d'anciens chômeurs. Ça a quand même permis de faire baisser le nombre de chômeurs du bassin de 200 personnes, sur 2500. 11 %, qui étaient au RSA. Donc, derrière, ayez aussi en tête qu'il y ait aussi... je ne sais pas... mais peut-être que Center Parcs a bénéficié d'un certain nombre d'aides pour embaucher ces personnes-là. Par rapport au montant « investi » par l'État sur le projet qu'on a vu sur la diapo précédente, il y a peut-être aussi une somme qui arrive là, pendant peut-être un an ou deux, d'aides quand on emploie des personnes qui étaient au chômage.

On a aussi des emplois qui, dans trois cas sur quatre, sont des emplois à contrat à durée indéterminée. Ce n'est quand même pas le cas partout aujourd'hui. C'est quand même à noter. Tout n'est pas à mettre au « débit » de Pierre & Vacances.

Au-delà du chiffre, il faut avoir en tête... Il y a quand même... Si on peut revenir, s'il vous plaît. On a donc 600 ou 700 emplois, ça dépend comment on calcule. On a un certain nombre de personnes qui étaient au chômage, etc., qui remettent le pied à l'étrier du monde du travail. Il faut avoir en tête quand même que, pour un territoire, ces 600 emplois, c'est une masse qui arrive. Ce sont des emplois qui, qu'on le veuille ou non, sont pérennes. Aujourd'hui, Center Parcs, je ne pense pas qu'il licencie. Je n'ai pas actualisé les chiffres, mais on est sans doute toujours autour de 600 personnes, 600-700. On verra dans les diapos qui vont suivre que ce n'est pas forcément le cas de tous les secteurs d'activité. Il n'y a pas un Center Parcs en France qui a fermé. Et, sur la première diapo que je vous ai présentée, sur la carte de France, c'est un groupe qui est en expansion géographique. Que ça plaise ou pas, ça, ce n'est pas le problème. C'est quand même un groupe qui va plutôt de l'avant, et sur des emplois pérennes. On a en Lorraine des casseroles, dans les années 90, qui sont venus prendre les aides et qui sont partis au bout de deux ans. Là, pour le coup, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas délocalisable, il n'y a pas de concurrence, je dirais, sur ce créneau-là de tourisme qui est particulier, mais... Et ça ne ferme pas.

Je fais un peu dans la provocation, mais c'est un peu pour équilibrer mes propos. Ce n'est pas toujours contre Center Parcs ou pour.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

On est attentif à vos propos. Continuez, merci.

L'emploi

Philippe DEBARD (INSEE)

Une petite pyramide... Sur les actifs qui travaillent dans ce parc... on le voit donc clairement plutôt orienté à droite, donc plutôt des jeunes et plutôt des femmes. Un tiers d'hommes et deux tiers de femmes. Une population très jeune : la moyenne d'âge, c'est 33 ans ; l'âge médian, 30. C'est aussi un profil qu'on va retrouver dans l'hébergement-restauration. Il n'y a pas de grandes nouveautés là-dedans.

Quelles sont les activités sur lesquelles ces personnes sont employées ? La diapo suivante, s'il vous plaît. On voit :

- la restauration : 243 postes ;
- le nettoyage : 214.

Donc, ça nous fait trois emplois sur quatre sur ces postes-là, essentiellement des postes féminins. Les hommes, eux, ils sont beaucoup moins nombreux et on va plutôt les retrouver sur la sécurité, la santé, la maintenance, les jardins. Bon, là aussi, assez classique. Mais il y a quand même une pyramide qui est à la fois jeune et féminine, je dirais. En même temps, nettoyage et surtout restauration... Restauration, on pourrait s'attendre à des emplois qualifiés. Or, je crois que ce n'est quand même pas trop le cas. Ce n'est pas de la restauration de niveau, enfin, je m'avance un petit peu. Il y a peut-être un restaurant gastro... Mais c'est quand même plutôt du *self*. C'est assez simple comme... Center Parcs, on va le voir sur la rémunération, mais c'est aussi une conséquence de ça, une conséquence ou une cause, enfin bref... Mais ce sont des métiers assez simples. En Lorraine, je ne sais pas le cas chez vous, ça correspond aussi assez aux profils ouvriers agricoles, chômeurs, qui étaient sur cette zone-là, dans ce rayon de 20 km. Ce n'est pas un territoire déshérité au niveau financier, mais ce n'est pas non plus un territoire de catégorie supérieure.

Alors, les rémunérations. Ce sont des rémunérations faibles ou très faibles. On a 60 %... Là, on est uniquement sur les 300 personnes qui étaient salariés de Pierre & Vacances. On n'a pas les 300 autres qui travaillent dans ce que j'ai appelé les sous-traitants sur le site. Mais bon, ça fait quand même 300 personnes, un échantillon assez intéressant à étudier. On en a 60 % qui touchent le SMIC. Le SMIC horaire, je l'ai mis entre parenthèses. C'est-à-dire, quand on étudie bien, en fait on a 150 personnes qui ont à peu près 1000 € à la fin du mois et on en a 150 autres qui n'en ont que 319. Elles sont au SMIC horaire.

Applaudissements dans la salle

Mais elles sont à neuf heures par semaine. Ce sont des personnes, je pense, qui font le nettoyage le vendredi et le lundi, au moment où il y a le basculement...

Échanges hors micro dans la salle

Non. Brut, net, bon...

Madame, c'est très important, bien entendu. Ce que je veux dire, ce sont des petits salaires et tout le monde... On va vous dire : vous êtes payé au SMIC. On imagine 1000 €. Non. Pour la moitié des salariés de Center Parcs, ce sera seulement le tiers. Et, comme le dit Madame, c'est peut-être encore un petit peu moins si on parle en net. Donc, ce sont quand même des petits salaires. Voilà... Peut-être que ça donne l'opportunité à certaines dames de travailler. C'est peut-être mieux que rien, je ne sais pas.

Échanges hors micro dans la salle

Dans le cas présent, si... Dans le cas présent, apparemment, si. J'ai plus les chiffres en tête, je pourrais presque vous le donner à l'unité. On a quand même deux tiers de femmes. Sur le tableau précédent, on voit qu'elles sont surtout employées dans le nettoyage. C'est un fait, ce n'est pas mon fait à moi. Et on a que 6 % des salariés, donc 6 % de 300, ça fait 18 personnes – donc, sur 300, c'est quand même peu – qui ont un salaire qui dépasse 20 % du SMIC. Disons qu'on n'a que 18 personnes sur 300 qui ont plus de 1200 € par mois en Lorraine, en 2010. Après, le cas du Jura, vous verrez. Je ne sais pas non plus l'actualisation qui a pu être faite. Il y a peut-être des primes ou des choses comme ça. Mais ce sont les chiffres qui ont été donnés par Center Parcs à l'INSEE il y a quatre ou cinq ans.

Ces personnes, on a remarqué qu'elles avaient un niveau de diplôme bas. La moitié sont de niveau CAP-BEP. Donc explique – cause-conséquence – le type d'emplois qui sont occupés. Moi, je m'attarde un peu sur la dernière ligne. On a des bac+2 : 20 %. On a donc 60 personnes qui sont en bac+2 dans ce secteur-là et qui « acceptent » de venir travailler pour 1000 € par mois. On avait, d'après les chiffres fournis par Pôle Emploi Sarrebourg, 6000 candidatures pour 600 postes... 10 candidatures pour une place. Peut-être qu'il y a des profils qui, tout de suite, ne collaient pas, je ne sais pas. Sans doute que les gens se sont rendu compte assez vite que les postes proposés ne répondaient pas à leurs attentes en termes d'emploi, en termes de rémunération, en termes de distance à parcourir. Mais c'était quand même assez impressionnant d'avoir 6000 candidatures pour 600 postes.

Je sais que c'est un sujet sensible, les rémunérations. Voilà.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Oui, on l'a traité également dans d'autres ateliers. Donc on pourra en reparler ultérieurement.

Philippe DEBARD (INSEE)

Donc, des retombées en termes d'emploi et en termes touristiques. Aujourd'hui, Center Parcs, c'est quand même devenu un pôle d'emploi majeur pour ce sud de la Moselle. Ils sont devenus directement... ils se sont classés directement au sixième rang des plus grands employeurs de cette zone. En même temps, ils apportent une diversification économique, on va le voir sur les diapos suivantes. Le tourisme, il existait un petit peu, comme partout dans ce secteur-là. Mais c'était un tourisme de résidence secondaire. Quelques petites visites comme ça, à droite à gauche. Mais à cette échelle de 600 personnes, c'était du jamais vu. En même temps, ce sont des créations d'emplois dans un territoire qui est excentré, on le verra aussi sur les diapos à venir. Si je schématise, aujourd'hui, l'emploi, il se crée dans les métropoles et plus on est éloigné des métropoles, du sillon lorrain, du sillon alsacien, de Dijon, etc., ou de la Suisse, et plus on a de mal à trouver un emploi. C'est donc aussi, avec 600 postes nouveaux, quelque part un soutien à l'emploi en période de crise. On verra des chiffres, très mauvais, sur l'évolution de l'emploi industriel en France, dans le nord-est, etc., de chômage. Donc 600 emplois, ce n'est pas négligeable. Je fais dans la provocation, mais pour un territoire, se permettre le luxe de repousser 600 emplois en Lorraine, c'est difficile. Ça explique aussi pourquoi le projet, il a été aussi bien accepté. Il y a des retombées financières, mais il y a aussi des retombées d'emploi. C'est difficile aussi d'expliquer à ces électeurs qui sont, pour certains, au chômage, qu'on va refuser 600 emplois.

La problématique lorraine, elle n'est pas du tout la même que chez vous. L'identité du Jura, elle est très forte. L'identité du pays de Sarrebourg, elle est un peu inexistante. Je sais qu'il y a des problèmes, notamment d'eau, qui se posent chez vous et qui ne se posent pas chez nous, apparemment. Donc c'est un cas différent. Le projet, en tout cas, il a été mené en Lorraine de manière assez simple, je dirais.

Les retombées du projet pour les collectivités

Ce projet, il assure aussi des rentrées fiscales et des dépenses dans l'économie régionale. On avait estimé *a priori* – là, ça mériterait aussi d'être vérifié – 2 millions de rentrées fiscales par an et 18 millions de dépenses dans l'économie locale, qui sont les bienvenues. Parce que, aujourd'hui, ayons en tête que, au-delà de l'emploi qui baisse, les dotations des communes, elles sont aussi en train de baisser. Donc, pour un maire ou pour un élu, ce sont des rentrées qui ne sont pas négligeables.

Échanges hors micro dans la salle

Oui, mais l'argent, il va tomber dans la caisse de la commune ou de l'interco'. Mais peu importe. On est quand même... on va le voir même sur les secteurs d'activité. Il y a des secteurs d'activité qui dépendent de l'emploi public et qui sont aujourd'hui, je ne vais pas dire menacés, mais elles n'auront pas autant d'argent qu'elles n'en ont eu sans doute dans les années précédentes.

En termes d'image, pour le département et la région, je ne suis pas sûr que ça ait un gros impact. Je ne suis pas sûr que les gens qui viennent à Center Parcs savent très bien où ils sont, en Moselle, en Lorraine ou quelque part. Ce n'est pas... D'autant que c'est une clientèle quand même assez captive.

Je vous ai dit : le sixième employeur du bassin d'emploi très très vite. On se classe dans le haut du tableau. Les autres employeurs remarquables de ce secteur, on a deux régiments. On a FERCO, qui fait de l'industrie, deux centres hospitaliers et Center Parcs derrière. Ne retenez pas les noms, ne retenez pas les chiffres. Ce qui est intéressant, c'est les activités. Les deux premiers, les établissements militaires : on a eu en 2012 et 2013, avec Sarkozy, etc., un très fort remaniement... redéploiement militaire. La Moselle, c'est sans doute le département de France qui a le plus souffert : 4 ou 5000 départs de militaires, qui sont partis avec femme et enfant. Donc je vais vous dire 10 000 personnes, et sans doute je ne sais pas combien de fermeture de classes derrière. Donc, pour un département qui est « sinistré » au niveau militaire, avoir 600 emplois qui arrivent, c'est quand même une aubaine, quelque part, sans doute. Derrière, on a un site industriel. On va voir tout à l'heure des chiffres de l'évolution de l'emploi industriel en France. C'est assez catastrophique. Donc, là aussi, une certaine... Je ne pense pas... Je pense que FERCO est sans doute une boîte solide, mais on ne sait jamais ce qui peut se passer en termes d'industrie, en tout cas. Ensuite, on a deux centres hospitaliers. Aujourd'hui ces établissements sont menacés soit par des crédits, soit par des fermetures, des regroupements sur des sites, etc. Et, derrière, on a Center Parcs qui, comme je le disais, finalement, que ça plaise ou non, ils sont toujours là. Et ils ne sont pas menacés.

Échanges hors micro dans la salle

Oui, on est plutôt à 607. Bien entendu. Mais retenez que, si on a un territoire qui fonctionne avec de l'armée, enfin de l'emploi public, et de l'industrie, on ne sait pas trop ce qu'il en sera dans 5 ans ou dans 10 ans. Cela dit, Center Parcs peut aussi fermer.

Échanges hors micro dans la salle

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez. Écoutez, on va vous demander de recentrer un peu. On va vous demander d'aller un petit peu plus vite et vraiment d'essayer...

Intervention hors micro dans la salle

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez, Madame. Si on a fait ça... Attendez. Écoutez-moi. Les références à la Moselle, elles ont été extrêmement fréquentes pendant ce débat et notamment de la part de Pierre & Vacances... Excusez-moi. C'était important qu'on puisse les expliquer, parce que ces chiffres, ils ne sortent pas d'absolument n'importe où. C'était des chiffres qui suscitaient beaucoup de doutes lors des débats, qui étaient extrêmement contestés. Je vais demander à M. DEBARD d'aller beaucoup plus vite. Mais c'est très important, parce que, quand on parle... quand on fait une espèce de démarche de prospective en quelque sorte pour dire : qu'est-ce que ça va apporter comme retombées ? Ça ne manque pas tout à fait d'intérêt de voir comment ça s'est passé ailleurs, ce que ça a donné. Et on ne peut pas simplement dire : ailleurs, il y a eu tant d'emplois, ça a rapporté tant, sans expliquer comment ces chiffres existent et dans quel contexte ils ont été construits. Sans ça, on raconte n'importe quoi. Il faut absolument les mettre dans leur contexte, sinon c'est n'importe quoi. Ça vous ennuie un peu. Il n'empêche que ça fait longtemps qu'on travaille. Il faut parler de choses sérieuses. Vous aurez tout le temps de vous exprimer derrière. Et on va demander à M. DEBARD d'aller un peu plus vite. Mais sur l'aspect sur les retombées économiques et sur l'aspect sur les retombées touristiques, c'est quelque chose qui peut tout à fait aider à faire réfléchir ici en prenant en compte des différences de contextes, parce que, sans ça, on raconte n'importe quoi. Certains disent : ça va être mont et merveilles, ça va booster d'une manière fantastique le tourisme, ça va produire des chambres d'hôtes en veux-tu en voilà ; d'autres, au contraire, disent : c'est tout à fait le contraire ; ça va faire disparaître tout le tourisme qui existe, ça va complètement assécher la petite hôtellerie locale et les gens ne sortiront pas du Center Parcs. Donc on est sur des positions tellement caricaturales et tellement tranchées de part et d'autre... Alors, évidemment, il y a des positions plus nuancées entre les deux, je le veux bien. Mais, grosso modo, pour faire un schéma, c'est quand même un peu ça. C'est intéressant d'avoir quelques données qui disent : c'est peut-être plus subtil que ça. Il y a des choses qui marchent, il y a des choses qui ne marchent pas. Il y a des aspects du tourisme que ça développe. Il y a des aspects touristiques que ça ne développe pas du tout. Là, ça n'a strictement aucun effet. Là, peut-être que ça a pu effectivement détruire quelque chose ou détourner une partie des touristes. De la même façon, c'est ça. Sur les retombées économiques, c'est intéressant de savoir si le milieu économique local en a profité, et comment, et comment... De quelle façon ? Dans quel contexte ? Avec quels moyens ? Comment les entreprises... Elles se sont mobilisées ? Elles ne se sont pas mobilisées ? Quelle a été la stratégie du maître d'ouvrage pour faire intervenir des entreprises ? Est-ce qu'ils ont évolué depuis cette époque-là ? C'est ça qu'il faut qu'on dise aujourd'hui. Ce n'est pas simplement des propos comme on en a beaucoup entendu. Précisément, il faut avancer et, pour avancer, il faut avoir des données un peu sérieuses. Donc je vous demande un peu de patience pour aller jusqu'au bout de l'exercice...

Intervention hors micro dans la salle

Non, il a dit le nombre d'équivalents temps plein.

Échanges hors micro dans la salle

Vous savez, les régiments, c'est quand même du temps plein, en général.

Échanges hors micro dans la salle

Sauf que sur 600, si j'ai bien compris, vous avez amalgamé avec des emplois induits. Est-ce que vous pouvez aller un peu plus vite sur la fin parce que, sans ça... Je ne voudrais pas que ça se termine en pugilat. Moi, je suis très contente qu'il y ait cet exposé, parce que ça relativise des études. On peut lire cette étude de lycée en disant : mon Dieu, mais c'est l'éloge absolu du Center Parcs de Moselle. On voit bien, dans ce que dit M. DEBARD, qu'il y a des aspects qui lui paraissent beaucoup plus fragiles dans le dossier. Alors, écoutez ça, écoutez tous s'il vous plaît. Merci.

Philippe DEBARD (INSEE)

Je ne sais pas si vous avez de l'armée, de l'industrie, dans la région, mais sans doute. Mais ce ne sont pas des secteurs qui sont des rentes de situation à vie. Nous, en Lorraine, on a pris des claques. On a eu dans le passé plus ancien de la mono-industrie sur le fer, charbon, textile, sur lesquels, ce ne sont pas des claques qu'on a prises, ce sont des taules. On est peut-être aussi marqué par ça. Pour le territoire de la Moselle, c'est une manière de diversifier son économie, donc de « répartir les risques ». Pensez-y aussi à ça. Je n'ai pas dit que c'était la bonne solution. Ça peut être un argument pour vous faire comprendre pourquoi certains élus ou certains responsables soutiennent ce projet alors que, pour vous, ça vous paraît étrange. Je n'ai pas dit que j'avais raison. Ce que je voudrais aujourd'hui, c'est vous apporter un axe de réflexion plus large peut-être que ce que vous aviez en entrant dans la salle. Mais après, bien entendu, chacun a ses opinions qui sont tout à fait louables.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Si vous pouvez recentrer et allez assez vite...

Philippe DEBARD (INSEE)

D'accord, on continue.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Après, on pourra revenir sur les questions et notamment sur le fait qui, moi, me pose question de ce que vous avez dit, c'est-à-dire que c'était à la fois un secteur où il n'y avait pas énormément de chômage, un taux de chômage assez bas, et pour autant, il y a eu 6000 candidatures pour 600 emplois, et pour des emplois mal payés.

Philippe DEBARD (INSEE)

Oui, et peut-être aussi que les gens au début se sont imaginé que ce serait des emplois mirifiques et très bien payés. Après, ils se sont peut-être rendu compte qu'il n'avait pas le profil, que les emplois étaient bien moins rémunérés que ce qu'ils imaginaient. Je pense qu'ils se sont rendu compte aussi que le temps passé pour y accéder...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais il y a quand même quelque chose de paradoxal à ce qu'un employeur puisse payer... à voir, quand il y a tellement de demandeurs d'emploi... de candidatures, et des candidatures qualifiées, comment on tient, finalement, avec des salaires aussi bas ?

Philippe DEBARD (INSEE)

L'employeur, je pense qu'il applique la loi. Les employés sont payés au SMIC horaire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, c'est ça.

Philippe DEBARD (INSEE)

Après, le temps de travail qui est alloué à chacun, c'est autre chose.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, on parle de petits emplois.

Philippe DEBARD (INSEE)

Oui, mais l'employeur n'est pas dans l'illégalité. La diapo suivante – et là aussi c'est pour vous éclairer un petit peu –, alors, c'est le cas lorrain, mais je pense que ça doit être pareil chez vous... On a à gauche l'évolution de l'emploi, à droite l'évolution de la population sur la Lorraine. C'est pareil chez vous. Qu'est-ce qui marche aujourd'hui ? Je vous l'ai dit tout à l'heure : l'emploi, il est, grosso modo, dans les métropoles. C'est tout le débat qu'on a aujourd'hui sur les régions. Je ne déborde pas dessus, mais, chez nous, on a trois pôles d'emplois : Nancy, Metz et le Luxembourg. On ne le voit pas sur la carte, mais il est au-dessus. 80 000 Lorrains vont bosser au Luxembourg aujourd'hui. Plus on est loin de cet axe Nancy – Metz – Luxembourg, plus il est difficile de trouver un travail. Lorsqu'on est sur la croix verte, vous voyez... Il y a un petit peu Sarrebourg, mais l'Alsace est là aussi. Donc, c'était une aubaine de trouver ce travail-là. Ça explique pourquoi ce projet, il a été aussi bien accueilli. Aujourd'hui, on le voit sur la carte de droite, la population elle se met – et là, c'est paradoxal –, elle se met pas dans les villes, elle se met autour. On voit d'ailleurs que l'endroit où ça progresse le plus, c'est tout au nord, vers le Luxembourg, qui sont attirés par l'emploi et des salaires élevés. Ça fonctionne comme ça aujourd'hui. C'est très schématique, mais c'est ça. Et c'est, je pense, un peu pareil chez vous. C'est Dijon, Besançon, qui tirent un petit peu, et puis la Suisse. Après, il y a peut-être Montbéliard aussi, parce qu'il y a un site industriel. Mais le mode de fonctionnement en Lorraine, il est quand même suivant ce cas.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

L'évolution de l'emploi

L'évolution de l'emploi, là, j'ai fait deux... Avant la crise, après la crise. L'emploi total à gauche, l'emploi industriel. Vous voyez la carte de droite pour l'emploi industriel : 338 000 emplois industriels perdus en France en cinq ans. Lorsqu'on a quelqu'un qui vient et qui propose 600 emplois, c'est quand même difficile de refuser. Je n'ai pas dit que c'était bien, je n'ai pas dit qu'on ne peut pas en créer d'autres avec la même somme d'argent. Je n'ai pas dit ça. Mais, pour un territoire, vous le voyez, tous les départements de l'est de la France, ils souffrent énormément. Les seuls qui se démarquent finalement en termes d'industrie, c'est quoi ? C'est Toulouse, c'est l'aéronautique. Les autres – je ne parle pas de la Corse, etc., de Cahors, ce n'est rien, ça... Il faut l'avoir en tête, quand même. On peut avoir des idées. Mais il y a aussi des gens qui sont au chômage et qui ont peut-être envie d'avoir ce travail-là. On perd quand même 75 000 emplois industriels par an. C'est énorme : 10 % ou 9 % en cinq ans. Il faut l'avoir en tête, ça.

Des retombées financières qui mériteraient, sur la diapo suivante, d'être vérifiées, actualisées, je suis d'accord. Mais, ce qui était prévu au départ, c'était la contribution économique, donc l'ancienne taxe professionnelle (920 000 €) ; la taxe foncière (650 000 €) ; la taxe de séjour, même à 0,30 € par jour – j'ai donné toute à l'heure les chiffres – quand on a 1 million de nuitées, ça fait 400 000 € qui tombent. Donc on est quelque part aux alentours de 2 millions par an qui retombent.

Intervention hors micro dans la salle

On a la répartition. Là aussi, c'est peut-être plus les interco' aujourd'hui que les communes, Monsieur. Je suis de votre avis. Mais ça profite quand même au département de la Moselle et, autour de Hattigny, 203 habitants. Et Niderhoff, c'est 300. Ça veut dire qu'on a trois villages qui font 600 habitants. Pour eux, c'est un pactole, c'est clair. Après, la répartition a peut-être changé, mais c'est 2 ou 3000 € par an et par habitant. C'est des communes qui font face à des aéroports. C'est... Donc, ça participe aussi à l'acceptation du projet par les élus locaux quand on a une masse d'argent comme ça qui arrive.

Intervention hors micro dans la salle

Philippe DEBARD (INSEE)

Oui, je l'ai dit en introduction.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Attendez, je reprends...

Philippe DEBARD (INSEE)

C'était les chiffres qui étaient prévus...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Vous posez la question sur la taxe attendue... indiquant que ce sont des taxes attendues.

Intervention hors micro dans la salle

Philippe DEBARD (INSEE)

Ça, c'était les chiffres a priori.

Une participante dans la salle

Oui, justement. Depuis 2010, entre les taxes attendues et la réalité, est-ce qu'on a...

Philippe DEBARD (INSEE)

Non, je l'ai dit. Je n'ai pas l'actualisation.

La même participante dans la salle

Ça, c'est dommage.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Attendez, M. CHABERT de Pierre & Vacances va répondre rapidement sur ce point-là.

Philippe DEBARD (INSEE)

Mais on peut penser que c'est quand même de cet ordre-là.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Les chiffres sont effectivement de cet ordre-là. Il pouvait y avoir sur la taxe foncière, sur les deux premières années, des réductions qui n'ont pas été appliquées dans leur plus grande partie parce que l'administration des impôts – c'est une des premières fois où ça nous est arrivé – a considéré que ce n'était pas du logement. Donc nous n'avons pas eu la plus grosse partie... enfin, nos investisseurs, ce n'est pas pour nous. C'est nos investisseurs, pour la plupart, qui payent pour la taxe foncière. Quant à la taxe de séjour, aujourd'hui, elle est à plus de 700 000 €.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Vous continuez, M. DEBARD ?

Philippe DEBARD (INSEE)

On a aussi à côté de ces 2 millions par an 18 millions qui était, là aussi, prévus. Ils se répartissent entre des dépenses de Center Parcs, notamment les 7 millions, c'est la masse salariale. Elle n'est pas très élevée, mais elle est là quand même. On a 330 000, qui est la filière bois, donc ça, c'est le bois de chauffage, qui est acheté localement. Et puis, une masse qui est aussi sur la restauration qui, pour le coup, je ne sais pas exactement où elle en est.

Les retombées du projet sur le tourisme

Retombées en matière touristique : là, elles sont beaucoup plus difficiles à cerner. On a simplement noté ici les retombées sur des sites qui ont des entrées payantes en termes d'hôtellerie, de restauration... Je ne peux pas vous dire... Je pense que c'est très difficile d'avoir quelque chose d'exhaustif. On retrouvera toujours un hôtelier ou un restaurateur qui sera content parce qu'il aura des clients de Center Parcs. Mais il faut vraiment aller au-delà de la rumeur et du cas particulier. Et on n'a rien d'exhaustif là-dessus. Celui qui vous donne un chiffre exhaustif, moi je n'y crois pas. Donc, sur les sites qui ont des entrées payantes, j'ai envie de dire : d'abord Center Parcs. En 2013 – mais je crois que 2014, c'est pareil –, à peu près 268 000 arrivées ; quasiment 1,2 million de nuitées sur un site. C'est pour le département de la Moselle, je dirais, 40-45 % des nuitées sur ce seul site-là. Dans le reste du département – la Moselle n'est pas un grand département touristique, ça se saurait –, il y a le pôle thermal et de loisirs d'Amnéville, avec casinos, centre thermal qui est un très très beau site que je vous recommande, une piste de ski *indoor* dont chacun pensera ce qu'il veut. Mais ça évite aux Messins d'aller à Dubaï faire du ski en hiver. On a, juste à côté de Mézières, un ersatz de Walibi Schtroumpf qui vivote aussi. Et on avait aussi un autre cas, qui a ouvert également en 2010 : c'est le centre Pompidou à Metz, qui a très très bien marché la première année, on était à 600 000 entrées. Vous voyez qu'aujourd'hui, malgré tout ce qu'on peut dire, ils sont plutôt à 400 000. Donc là ils ont, eux, pour le coup, un souci. Chacun se fera son idée, mais ils sont en dessous des fréquentations attendues. Ils ont tendance à nous le cacher en faisant des moyennes sur cinq ans. Mais c'est quand même en train de dégringoler puis, très proche de Center Parcs, trois sites... Oui ?

Intervention hors micro dans la salle

Les « moins », ce sont les évolutions sur la période 2010-2013. Ce sont des bornes... Quand on prend des bornes... On pourrait prendre... Je n'ai pas 2014. Mais vous voyez que Center Parcs a progressé un petit peu...

Un participant dans la salle

Je m'excuse, mais l'intérêt d'avoir une colonne avant Center Parcs, on a des chiffres ; et la deuxième colonne, après Center Parcs, on a des chiffres. C'est ça qui est intéressant.

Philippe DEBARD (INSEE)

Mais, là, je vous les mets. Après, je ne vais pas mettre tous les chiffres.

Le même participant dans la salle

Si je lis, ça veut dire qu'avant Center Parcs, il y avait un certain nombre d'entrées au parc zoologique...

Philippe DEBARD (INSEE)

Non, non.

Le même participant dans la salle

Alors, ça n'a pas d'intérêt comme tableau.

Philippe DEBARD (INSEE)

Je vous donne les évolutions. Au départ – laissez-moi terminer – d'abord Center Parcs. Ensuite on a les autres pôles touristiques majeurs du département. C'est pour vous les mettre en relatif, d'accord ? Après, les zones qui sont vraiment je dirais, dans l'orbite, qui profitent de Center Parcs, ça peut être Metz, mais Metz, c'est une heure de route, ce sont les trois dernières en bas sur lesquelles on aurait pu s'attendre à avoir de l'impact. Et là, en fait, on ne sait pas. Je ne sais pas, moi, lorsque je rentre...

Le même participant dans la salle

C'est bien ce que je dis. Ça n'a aucun intérêt. Nous, là où on s'interroge, c'est : est-ce que l'implantation de Center Parcs en Moselle a bénéficié au casino, au centre thermal... ?

Philippe DEBARD (INSEE)

Non, c'est trop loin. Ce n'était pas le but de...

Le même participant dans la salle

Donc on enlève la diapo et on passe à la suivante.

Philippe DEBARD (INSEE)

Non, parce que j'ai encore des choses à dire sur cette diapo, s'il vous plaît. Les trois sites qui sont autour de Center Parcs et qui auraient pu profiter, ce sont le parc animalier, le plan incliné et un petit chemin de fer. J'ai les chiffres 2013 avec les évolutions. On voit que le seul qui progresse, c'est Sainte-Croix. Mais est-ce que Sainte-Croix progresse parce que c'est Center Parcs ? Je n'en sais rien. Lorsque vous allez à Sainte-Croix, est-ce qu'on vous demande : venez-vous de Center Parcs ou venez-vous de Metz ? Je n'en sais rien.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez, Monsieur. Ce n'est pas possible de corrélérer directement. C'est justement une des choses qui est difficile. C'est-à-dire qu'il peut très bien avoir de la fréquentation qui baisse. Ce n'est pas forcément lié à Center Parcs, et la fréquentation qui augmente non plus. Sauf à ce que, quand ils payent, on demande aux gens : est-ce que vous venez de Center Parcs ? Ce serait la seule chose. Jusqu'à présent, ça ne se fait pas.

Le même participant dans la salle

Si on ne peut pas, on ne présente pas cette diapositive parce qu'elle n'a pas d'intérêt. Moi, il me semble que, si on avait vu la fréquentation avant Center Parcs et après, on n'aurait pas su si c'était à cause de Center Parcs ou pas. Mais on aurait su qu'il y avait une évolution, une stabilité ou une régression.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais c'est un peu ça. C'est 2010. 2010, c'est l'ouverture, si je ne me trompe, de Center Parcs.

Philippe DEBARD (INSEE)

Oui et on a 2013.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

2010-2013, alors que le Center Parcs vient d'ouvrir quand même.

Vincent POTTIN, Directeur du développement des projets opérationnels Center Parcs France

Je comprends. Si je peux me permettre, je comprends. Comme j'ai participé à l'ouverture de la Moselle, j'ai moi-même appelé Pierre SINGER du Parc de Sainte-Croix et M. PERRAYON du train de La Brèche de Villers. Je ne travaille pas l'INSEE, je suis intéressé pour qu'on puisse respecter les engagements que nous avons pris en 2010. Donc, j'ai eu M. PERRAYON et, effectivement, il a une baisse d'activité. Je peux revenir sur cinq années. En 2009...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est quoi, PERRAYON ?

Vincent POTTIN, Directeur du développement des projets opérationnels Center Parcs France

C'est le petit train de La Brèche de Villers. C'est un train forestier. En 2009, ils avaient 24 100 voyageurs, les appels des voyageurs :

- en 2010 : 27 170 ;
- en 2011 : 31 360 ;
- en 2012 : 26 040 ;
- en 2013 : 24 716 ;
- et en 2014 : 23 873.

Donc effectivement, il a baissé. Par contre, moi, je lui avais demandé en 2010 de compter les entrées Center Parcs :

- en 2011, il avait 4600 entrées Center Parcs ;
- en 2012 : 4150 ;
- en 2013:4400 ;
- et en 2014:4801.

Et si vous appelez M. PERRAILLON, vous pouvez l'appeler de ma part, il vous dira que, s'il n'y avait pas Center Parcs aujourd'hui, il aurait fermé son petit train de La Brèche de Villers.

Un participant dans la salle

À quelle distance il est ?

Vincent POTTIN, Directeur du développement des projets opérationnels Center Parcs France

Il est à La Brèche de Villers. Vous pouvez même y aller en vélo. Il y a des voies. Il est à peu près à une quinzaine ou une vingtaine de kilomètres. C'est des statistiques...

Philippe DEBARD (INSEE)

Merci de votre précision. C'est une animation qui, avec le parc de Sainte-Croix, répond assez bien à une clientèle familiale qui en profite ou pas. Il y a un élément qui n'a pas été dit, c'est que, lors des discussions autour de la présentation de Center Parcs en Moselle, le conseil général et le pays de Sarrebourg ont « réussi », ou je ne sais pas comment ça se fait... Mais toujours est-il qu'il y a un pôle de représentants de l'office de tourisme qui sont implantés dans les locaux mêmes du Center Parcs, au centre, près de la bulle, et qui font la publicité et de la promotion pour le territoire pour inciter les gens à sortir de cette bulle, aller vers ces animations-là, vers les restaurants, vers tout ce qu'ils veulent... C'est aussi un point à noter.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

M. DEBARD, vous pouvez maintenant terminer...

Philippe DEBARD (INSEE)

J'ai une diapo.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

... et puis on aura l'occasion de... On va discuter de ça.

Philippe DEBARD (INSEE)

2015, on en est où ? Pour faire vite, on a une petite ville, finalement, qui s'est créée là. 954 cottages à la place de 870. On est aujourd'hui à 5000 lits à la place de 4300, donc des infrastructures qui progressent. Taux d'occupation : 74 % sur 2013. Donc, finalement, on a plus ou moins 3700 personnes en moyenne en permanence sur le site, avec, je vais dire, 300 salariés. Donc, ça fait 4000 personnes, la ville d'Arbois, quoi. C'est à peu près ça. Donc c'est une création.

La clientèle, la moitié est étrangère. Les Allemands ne représentent que 22 %. Je croyais qu'au départ c'était 40 %. Je ne sais pas pourquoi vous êtes un petit peu en dessous. Et les Suisses, 14 %. En même temps, c'est une clientèle, je pense, assez aisée. Donc, il y a sans doute un marché à développer, peut-être en aval de tout ça, si on est un petit peu entreprenant. Voilà, j'en ai fini. Merci de votre attention.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Bien, merci M. DEBARD. Il est intéressant d'avoir cette analyse de l'INSEE, qui est un grand service public, qui nous permet d'avoir une objectivation de ce qui se passe. Nous n'avons pas de réponse à toutes les questions qui se posent. Il est évident que ces chiffres mériteraient parfois d'autres études, des compléments. On n'est pas là pour faire toute l'étude...

Philippe DEBARD (INSEE)

... et une actualisation, aussi, Monsieur, de Center Parcs. Là, je pense que si Monsieur de Center Parcs est là, je pense qu'on aimerait le faire aussi pour voir ce qui s'est passé au bout de cinq ans.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

J'aimerais donner la parole deux minutes aux gens de Center Parcs pour réagir rapidement à quelques points qui ont été évoqués ici, mais n'engagez pas un débat s'il vous plaît, surtout que ces sujets ont été développés ailleurs. Ensuite, on commencera à organiser un débat sur toutes ces questions. M. CHABERT?... Non, simplement réagir sur ce...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

S'il y a des choses qui ont évolué depuis que...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous avez une actualisation à nous donner ou des choses comme ça ?

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Sur les emplois, on est toujours à plus de 600 collaborateurs. Je rappelle que tout à l'heure, sur la présentation, c'était bien sûr 50 % des 300 emplois qui étaient ATN (Agents Techniques de Nettoyage) et qui sont portés par Center Parcs, en sachant que la restauration, elle est sous-traitée dans notre accord. Sinon, sur le reste de l'analyse, les autres points sont... Nous, nous suivons les partenariats que nous avons pu faire. Il y en a eu plus que... À proximité directe du site, il y a d'autres acteurs. Il y a des centres équestres : il y a un centre équestre à La Brèche de Villers ; il y a un autre centre équestre qui s'est monté à proximité directe du parc. Puis, il y a d'autres activités : il y a une boutique de produits régionaux à Hattigny... Il y a d'autres activités qui se sont greffées avec notre arrivée. Mais on en reparlera tout à l'heure.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Juste une question ponctuelle puisque je voudrais ensuite vous présenter la façon dont on va débattre à la suite de cet exposé. Une question ponctuelle...

Une participante dans la salle

Bonsoir. Il se trouve que j'ai vécu 25 ans en Lorraine, donc c'était très très intéressant pour moi. Je vous remercie. Effectivement, le contexte, on a vu... Moi, j'ai bien aimé le dernier tableau parce qu'il présentait bien ce qui se fait au point de vue touristique en Lorraine. Vous avez présenté Amnéville, le Snowhall, le casino, les thermes, etc. Ça aurait été intéressant de s'y attarder parce que la conception qu'ont les Lorrains de la consommation... Parce qu'on parle de tourisme et de loisirs. J'aimerais qu'on fasse vraiment une distinction entre ce qui est tourisme, où

on fait un tour, où on se promène, et la consommation de loisirs. Le Center Parcs est, pour moi, à mon avis, plus un centre de loisirs où on va consommer du loisir. Finalement, c'était très intéressant parce que, moi qui connais les deux régions et qui sais pourquoi j'habite maintenant dans le Jura, et pourquoi je n'habite plus là-haut... parce qu'en plus, il paraît que j'ai un accent qui n'est ni du Jura ni de la Lorraine. Donc ça me permet d'avoir fui une région détruite par le tourisme, d'avoir vécu 25 ans dans une région détruite par une industrie qui n'était pas touristique à l'époque, et d'avoir enfin trouvé une région où on a une autre vision des choses. Donc je pense qu'effectivement, vous avez montré très bien aussi la carte du drainage des personnes qui vont au Center Parcs dans la région Lorraine : Strasbourg, Metz, Nancy, Luxembourg, qui sont tout proche, et les Allemands qui aiment bien se déplacer, beaucoup consommer. Nous, on a un peu fréquenté les campings allemands. Donc on voit très bien comment ils consomment du loisir. Personnellement, j'aimerais qu'on réfléchisse à la notion de tourisme et de loisir pour savoir si Center Parcs, ici, va nous amener du tourisme ou du loisir. Et s'il nous amène du loisir, pour qui et pour le bénéfice de qui ? Mais pour moi, c'était vraiment très très intéressant du fait de mon expérience. Je vous remercie beaucoup.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie de cette observation. Je vous propose maintenant de vous expliquer comment on va travailler. Nous avons d'abord les thèmes des retombées économiques à évoquer aujourd'hui, mais nous avons le thème plus particulier du tourisme qui a été introduit à l'instant même. Je vous propose d'abord de commencer par les retombées économiques, les retombées économiques étant les retombées les plus objectivables, si l'on peut dire, c'est-à-dire qu'on a besoin d'informations pour comprendre un peu ce qui se passe et savoir ce que ça donne. Puis, nous parlerons dans un second temps de la soirée, des retombées touristiques, et du travail... du clivage que vous nous proposez de faire entre la notion de loisirs et la notion de tourisme. Ça pourrait être évoqué, donc, à ce moment-là. Donc, dans un premier temps : retombées économiques.

Les retombées économiques du projet

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Les retombées économiques... Nous avons entendu dans le débat qu'il y avait deux types de retombées économiques. Il y avait les retombées économiques pendant la construction du Center Parcs, c'est-à-dire le travail à faire pour la réalisation de l'installation du Center Parcs. Puis vous avez les retombées économiques en exploitation, c'est-à-dire tous les gens qui peuvent être amenés à travailler autour de Center Parcs pour fournir des prestations ou bénéficiant de prestations qui leur sont demandées plus ou moins par les gens autour. Et c'est en deuxième partie de soirée que nous aborderons plus la question des touristes, du tourisme... Quel tourisme ? Etc. Je vous propose donc pour commencer de demander à Pierre & Vacances de nous faire un petit propos introductif, car c'est bien eux qui présentent leur projet et à eux de nous dire ce qu'ils souhaitent faire. Ensuite, on travaillera sur cette question. M. CHABERT, [pouvez-vous nous faire] un petit propos introductif sur ces retombées économiques, retombées économiques en construction et en exploitation ? Comment vous les voyez ?

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Juste une introduction très rapide pour situer le propos. Un petit historique d'abord : Center Parcs est en France depuis 1988. Depuis 2007 et jusqu'à 2015 avec l'ouverture de la Vienne, nous avons développé cette marque que nous avons reprise au début des années 2000. Ça correspond à un ancrage territorial qui va croissant. Concrètement, dans l'Aisne, il y avait un office de tourisme qui avait été souhaité par le département et qui est présent dans le dôme, de la même façon que le décrivait Monsieur il y a un instant pour la Moselle. C'est quelque chose qui s'est retrouvé en Moselle. On a rajouté des partenariats locaux en Moselle, qui existaient peu dans l'Aisne, qui sont en train de se construire petit à petit, mais qui n'étaient pas à la naissance du parc. Il y a même aujourd'hui une présence de la communication des partenaires sur le site, et pas seulement à l'office du tourisme qui y est implanté. Dans la Vienne, on retrouve l'office de tourisme. On a une boutique de produits régionaux qui a été mise à la disposition du département pour commercialiser des produits régionaux à l'intérieur du parc, juste en face de l'Aqua Mundo. Il y a également des partenariats locaux. Il y a une brochure dans les cottages, qui présente l'ensemble des destinations de la région, et des marchés qui sont organisés deux fois par semaine avec des producteurs locaux. Notre propos, aujourd'hui, c'est d'essayer de poursuivre ces évolutions sur des projets sur lesquels nous sommes en train de réfléchir, y compris dans le cadre de ce débat public, pour des Center Parcs de taille moyenne parce que, effectivement, la plupart de nos futurs projets sont de taille plus petite. Ce n'est pas

forcément une réponse à l'objection que faisait Monsieur sur la taille du parc de la Moselle, mais ça pourrait en être une en partie.

Pourquoi cette évolution ? D'abord, parce qu'il y a une vraie évolution de la demande touristique, en tout cas de la demande de nos clients. Nous faisons régulièrement des études des attentes de nos clients et on a constaté de manière très très claire, parce que les questions posées étaient pratiquement les mêmes pendant neuf ans, régulièrement... Entre 2006 et 2015, on a vu apparaître la demande de pouvoir découvrir la région à l'occasion des séjours dans nos centres. Ce n'était objectivement pas du tout le cas en 2006 et peut-être qu'en 1988, lorsqu'on ouvre les premiers parcs, il n'y avait effectivement pas du tout cette demande. D'où l'image, peut-être, de centres extrêmement fermés sur eux-mêmes. Puis, concrètement, quand on a fait des études sur la Moselle, on a constaté que, au cours de leur séjour, 63 % sortent au moins une fois du parc pendant le séjour.

Intervention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Alors la durée du séjour, en Moselle, je crois qu'elle est de quatre jours et demi. 4,3, me répond le spécialiste.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

M. CHABERT, j'interviens juste pour vous dire : on travaillera ces questions de tourisme dans un deuxième temps de la soirée. Donc je vous laisse exposer ça et à chacun de retenir ces indications. Mais on abordera dans un premier temps les problèmes de l'économie, les retombées économiques. Donc je vous laisse terminer pour avoir cette présentation. À chacun de garder en tête cette présentation pour en parler dans un deuxième temps.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

La conséquence, c'est qu'on souhaite proposer une méthode pour maximiser cette intégration dans le territoire en créant des ateliers. Dès l'issue du débat public, nous poursuivons le projet sur un certain nombre de thèmes qui sont évoqués là et qui sont chaque fois des démarches en matière économique, de partenariats économiques. Ça, en s'appuyant d'abord sur les collectivités, les chambres consulaires, les agences les offices de tourisme, comme on l'a fait de manière moins poussée et moins systématique sur les projets précédents ; et donc en développant de véritables conventions.

C'est aussi des réflexions communes avec les collectivités sur la maximisation de ces retombées. Bien sûr, c'est la présence d'une antenne du tourisme, c'est le minimum, puisque ça existe dans nos autres parcs ; et ça peut être des *packages* qui promeuvent des sites touristiques jurassiens. On le fait aujourd'hui dans nos sites avec, comme le citait Vincent il y a un instant... C'est ça aussi qui nous permet de mesurer des impacts de fréquentation.

C'est aussi le développement de filières régionales, particulièrement dans la construction, en amont. C'est là où on a poussé les choses plus loin sur notre dernier projet de la Vienne, où nous avons eu l'occasion, à la demande de la région et du département, de développer un vrai partenariat avec les chambres consulaires pour aider les entreprises en les informant très très en amont... les entreprises locales, en particulier pour les aider à constituer des groupements. Aujourd'hui, nous réalisons nos travaux sur les cottages comme sur les équipements la plupart du temps en corps d'états séparés. Pour ceux qui ne sont pas professionnels du bâtiment et de la construction, ça ne vous parle peut-être pas beaucoup. Mais c'est en tout cas l'organisation qui permet de donner accès le plus facilement à des entreprises de taille moyenne, voire dans certains cas de petite taille, sans se contenter d'être sous-traitants de très gros qui sont, à l'inverse, des entreprises générales. Ce n'est pas notre mode de fonctionnement. Ça, c'est un premier point : en matière de construction, nous faisons intervenir les entreprises en corps d'état séparés. Comme nos chantiers sont relativement importants, l'expérience que nous avons eue dans la Vienne, c'était que c'est, en les organisant en amont, et ça, on l'a facilité en étant présent et en répondant aux questions. Mais ça a été aussi la dynamique créée par la chambre de commerce en particulier pour constituer ces groupements qui ont répondu à nos appels d'offres et qui ont pu se placer. Aujourd'hui, c'est encore un peu tôt pour faire les comptes, mais on est à plus de 70 % d'entreprise... de marchés qui ont été confiés à des entreprises régionales du département.

Même chose en matière de choix des matériaux de construction. On se donnera la possibilité, avec les organismes compétents, régionaux ou locaux, d'inscrire le cahier des charges des prescriptions, pour autant que, techniquement, elles répondent à nos besoins et aux besoins des investisseurs qui vont acquérir les cottages ou les équipements. [Il s'agira] d'inscrire des prescriptions qui favorisent les matériaux de construction locaux. Puis, c'est la question des approvisionnements des boutiques locales, c'est l'approvisionnement en bois de chauffage, si l'hypothèse de la chaufferie bois se confirme. Ça avait été le cas, en tout cas, dans la Moselle.

On voulait juste revenir en deux mots sur l'exemple du Domaine des Trois Forêts. M. DEBARD a raison : on ne peut pas se contenter, sans doute, de diviser par deux. Mais comme nos projets ne sont pas encore très affinés aujourd'hui, ce n'est quand même pas une approche complètement absurde puisqu'en particulier, la fréquentation, objectif des projets tels qu'on y réfléchit actuellement, ça correspond quand même à une division par deux, en tout cas par rapport à la première configuration de la Moselle. Ce n'est pas complètement absurde de raisonner par rapport à ces ordres de grandeur.

Je reviens sur le chantier. En Moselle, 77 %, ça, on a eu le temps de le constater, de l'analyser avec les collectivités qui étaient... qui, bien sûr, souhaitaient maximiser ce pourcentage... 77 % des marchés ont été confiés à des entreprises de Lorraine et Alsace.

Invention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

En chiffres d'affaires, ça doit représenter plus de 105...

Intervention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Les travaux représentent de l'ordre de 150 000...

Invention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

77 % en montant, oui, pardon. Ce n'est pas le nombre de marchés, bien entendu. Ça, ce serait un peu pipeau. C'est bien 77 % du montant des marchés de construction, voirie, paysage, qui ont été confiés à ces entreprises.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Ce qui veut dire que ce même pourcentage peut être, d'après vous, reproduit ou reporté, même sur un projet de moitié.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Absolument. C'est un objectif qu'on peut se donner. Je parlais il y a un instant de la Vienne, où l'objectif qui nous était donné était un peu inférieur parce qu'on est les victimes de la situation géographique de la Vienne. On est à 8 km de la frontière par rapport à la limite de la région. On n'a pas pu interdire aux entreprises qui étaient juste de l'autre côté, en Maine-et-Loire, de répondre, même si on a essayé de favoriser, en particulier au niveau de l'animation et de la préparation de tout ça. On sera sans doute qu'à 73-74 % dans la Vienne, contre 77 % en Moselle, même si on avait une organisation plus pertinente. Là, à Poligny, les entreprises des autres régions sont plus loin, parce que Poligny est quand même un peu au centre de sa région. Donc, l'approche par rapport aux limites administratives de la région sera beaucoup plus facile et moins artificielle qu'elle l'a parfois un peu été dans la Vienne, où on avait du mal à travailler avec des entreprises de la Vendée par exemple, qui pouvait être compétentes. Enfin, sur les 23 % des entreprises qui complètent à 100, elles ont encore sous-traité 58 % de leur marché à des entreprises locales, soit de Lorraine, soit d'Alsace. Globalement, un chantier comme celui-là, c'est jusqu'à 900 personnes ; entre 400 et 900 personnes sur le chantier pendant un peu plus de deux ans en réalité, si l'on compte l'ensemble des travaux.

Une autre approche se recoupe avec ce qui a été dit tout à l'heure et ce que j'ai rappelé. Aujourd'hui... C'est des chiffres de 2012-2013 d'une étude que nous avons fait faire à l'époque. Aujourd'hui, 63 % des clients sortent, dont 41 % de ces 63 % pour faire des achats ; 58 % dans les grandes surfaces et 42 % dans le commerce de détail et les magasins de sport ; 9,5 % pour les restaurants ; 51 % pour visiter les sites touristiques comme le petit train de La Brèche de Villers dont on a parlé il y a un instant.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Les grandes surfaces : on avait évoqué dans un débat que les gens allaient souvent prendre de l'essence dans les grandes surfaces.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Souvent, quand ils vont dans une grande surface, ils en profitent pour faire de l'essence. Ça, je n'y peux rien. Comme dit Vincent, on n'a effectivement pas de pompes à essence sur le site. Mais la plupart des gens, ils prennent l'essence en repartant quand même, ce n'est pas une sortie.

Intervention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Pour recouper avec le chiffre qu'avait indiqué M. DEBARD, si on tient compte de l'ensemble des flux qui profitent à la région, y compris, par exemple ce qui n'était pas dans le *scope* de M. DEBARD, c'est-à-dire les loyers qui sont versés à des propriétaires locaux. Il se trouve que le Center Parcs de la Moselle a été vendu de manière très significative, à plus de 20 %, à des particuliers qui habitent soit en Lorraine soit en Alsace. On atteint globalement des flux à hauteur de 20 000... près de 20 millions. Là encore, la division par deux est sans doute un peu artificielle et les estimations qu'on a données sont pour l'instant plus prudentes. Elles sont plutôt un peu inférieures.

Intervention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

À l'époque, il y avait eu un certain nombre de...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

La question posée était sur les dépenses clients. Comment les estimez-vous ?... Hors site.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Hors site. Ça a été fait à partir de questionnaires qui avaient été faits à l'époque. Enfin, ça a été un petit peu évoqué par Vincent, il y a un certain nombre d'activités qui se sont créées de fait depuis l'ouverture du Center Parcs, et dont, par exemple, les deux premières sont incontestablement liées à notre implantation. Peut-être la troisième aussi ? Et la boutique de produits régionaux à Hattigny, elle s'est créée depuis qu'on est là. Dans le cadre de la Vienne, elle est intégrée au site, même si elle profite à des producteurs locaux, puisque c'est le conseil général qui exploite. Donc, si on projette la même modalité que dans la Vienne, ça ne se passera pas tout à fait comme dans la Moselle. Je vous remercie.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci pour toutes ces informations, toutes ces précisions. Nous allons maintenant commencer à entendre les questions et les observations du public. Il y a dans le public un certain nombre de gens qui connaissent ce sujet par leur profession, d'autres sont des citoyens qui simplement ont un avis ou une opinion là-dessus. On fera attention à ce que chacun puisse prendre la parole. Moi, je souhaitais qu'on puisse commencer ce débat un peu plus tôt de manière à terminer pas trop tard. Mais disons que nous avons moins... Je pense que nous pourrions aller jusqu'à 21 h 50 ou 21 h 55 pour avoir ce débat, cette discussion, sur ce point. Je vous rappelle que nous allons évoquer, non pas le tourisme, qu'on fera dans un deuxième temps, mais évoquer plutôt la capacité des gens locaux à travailler pour la construction ou à travailler pour l'exploitation du Center Parcs. Voilà les questions qui peuvent être posées. Un certain nombre de professionnels qui sont ici, ou d'élus ou d'autres, pourront éventuellement apporter des précisions sur leur projet. Et puis, Pierre & Vacances, éventuellement, s'il est interpellé. Est-ce que nous pouvons commencer ? Est-ce que des personnes parmi vous voudraient poser une question ? On va vous apporter un micro. Je vous demanderai de vous présenter, s'il vous plaît. On fait des comptes rendus de ces réunions et nous avons besoin de repérer un peu qui intervient, ne serait-ce que pour suivre le fil des réflexions et du débat.

Un intervenant de la salle

Vous avez des activités touristiques et des activités sportives au sein du Center Parcs. Est-ce que c'est vous qui les gérez ? Est-ce que vous les confiez à des prestataires ? Et comment cela se passe-t-il ?

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Moi, comme mission, je ne suis pas du tout en charge du Center Parcs. Mais on va parler du tourisme dans un deuxième temps. J'aimerais parler des questions de la construction et de l'exploitation, hors question tourisme.

Le même intervenant de la salle

Mais c'est l'exploitation. D'accord, on reparlera du tourisme, si vous voulez. Mais c'est de l'exploitation, je pense.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

C'est de l'exploitation. On peut aborder... Je reprendrai votre question dans un petit moment, s'il vous plaît. On verra après. Je vais vous demander de poser des questions, pour être plus clair, uniquement sur la construction. Est-ce qu'on peut poser des questions sur la construction et passer 10 minutes un quart d'heure sur ce sujet ? Monsieur, vous avez des questions sur ce sujet-là ?

Alain JUST (architecte, Jura)

Bonsoir. Je suis architecte, je suis dans le Jura, et je suis aussi urbaniste. Je pense qu'on ne peut pas aborder la partie chantier, qui est une affaire privée, dont vous faites ce que vous voulez, avec qui vous voulez... Je pense que l'enjeu, aujourd'hui, le motif, c'était le tourisme, l'urbanisme et je crois qu'il y a un point particulier qu'il ne faut pas oublier, avant de parler du chantier, qui est un épiphénomène par rapport à l'économie du Jura, c'est... Le Jura, c'est une double saison touristique et c'est une particularité française. Pas beaucoup de départements en France ont cette chance. Donc je ne sais pas si l'activité dont vous parlez, ce sera l'hiver ou l'été. Je crois que c'est quand même assez important de savoir que l'on a les deux activités dans le Jura. Le tourisme, c'est quand même le point-clé qui nous...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'on pourrait revenir sur le tourisme dans un deuxième temps de la soirée ?

Échanges hors micro dans la salle

Alain JUST (architecte, Jura)

S'il vous plaît. En tant qu'urbaniste...

Interventions hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

On aura le temps.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez, attendez ! Excusez-moi. Il y avait deux thèmes à l'ordre du jour et vous le savez très bien : il y avait les retombées économiques et le tourisme. Il y a là des personnes qui sont du milieu du BTP, qui sont aussi intéressées par les retombées économiques. Le tourisme, si vous voulez, on peut changer l'ordre et dire qu'on parle du tourisme maintenant, si c'est ça qui vous intéresse.

Interventions hors micro dans la salle

Alain JUST (architecte, Jura)

S'il vous plaît.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais il faut quand même qu'on parle un peu dans l'ordre.

Alain JUST (architecte, Jura)

Est-ce que je peux prendre trois minutes pour terminer mon sujet ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Allez-y.

Alain JUST (architecte, Jura)

Je pense que... On a parlé de tourisme de loisirs, je pense qu'on peut quand même parler de tourisme. Les gens viennent ici, quand ils ont un peu temps, en général une semaine. Je suis... Ce que je veux dire par là, c'est que ce dont on bénéficie, le système dont vous parlez, c'est Michel Rocard qui l'a inventé, avec un système qui s'appelait la résidence tourisme. Je pense que c'était une évolution, ce n'est pas une niche fiscale. C'est plutôt pour éviter l'éparpillement dans des endroits très touristiques, dans le midi de la France, pour éviter ces maisons ou ces appartements qui sont vides 95 % du temps et qu'on vient occuper 15 jours. Donc, on a des villages morts ou on a des résidences mortes. Je pense que l'un des avantages de votre système, c'est que ça permet d'avoir des systèmes qui fonctionnent toute l'année. Tous les chiffres que vous présentez, je les mets en doute pour un certain nombre de raisons que je vais expliquer. C'est d'abord une copropriété. Vous le dites : vous êtes hôteliers. Les gens qui vont acheter, ce sont des gens comme vous et moi, qui ont plus ou moins d'argent, et qui achètent un ou plusieurs appartements pour un rapport. Ce n'est pas honteux de placer son argent à la Caisse d'épargne ou ailleurs. Donc on le présente chez vous ou chez d'autres pour apporter de l'argent. C'est une industrie comme une autre, dont on parlait tout à l'heure. Pierre & Vacances, moi en tant qu'architecte, c'est des choses qui m'ont passionné dans les années... bien avant cette loi Rocard. C'est les années... c'est Avoriaz, où vous avez fait confiance à des architectes pour construire des cités sans voiture. Donc vous aviez de l'avance. Faire des architectures en bois, en bois de Cedar, c'était des choses qui étaient un peu d'avance. Actuellement, vous surfez un peu sur le côté écologie, verdure, mais bon, ce sont des choses qui sont quand même intéressantes.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pourriez en venir à la question ? On parle de la construction, là.

Alain JUST (architecte, Jura)

Non, je n'en suis pas encore là, parce que je parle sur l'économie et tous les chiffres que vous avez présentés, je les mets en doute et je vais vous dire pourquoi. C'est une copropriété et qui dit copropriété veut dire une réglementation des copropriétaires à se réunir une fois par an. Ça s'appelle l'assemblée générale. L'assemblée générale des copropriétaires, c'est elle qui prend les décisions. Ce n'est pas le locataire. Vous serez locataires, demain. Mais le propriétaire... ce n'est pas vous qui allez décider. C'est l'assemblée des gens dans une salle comme celle-ci qui vont prendre des décisions et tous les ans vont changer de syndic, qui vont en prendre un autre et qui vont gérer les parties communes et décider. Le problème, c'est que les gens qui ont acheté, qui ont 30 ans. À la fin du bail, dans 11 ans ou 12 ans, ils auront 40 ans. Certains vont continuer à louer. Ceux qui ont 40 ans ou 50 ans, dans 12 ans, ils auront 65 ans et diront : non, moi je ne veux plus de locataires ; je veux habiter ma maison. Donc les chiffres que vous avez présentés vont évoluer sur une pente descendante et je regrette que vous ne l'ayez pas dit tout à l'heure. C'est là où c'est un peu faussé. C'est l'inconvénient, un peu, du système. Donc ce sont des choses qui sont quand même à dire. On aura une forte densité d'occupation dans les premières années, dans les 10 premières années, et ensuite on aura quelque chose qui va se calmer et qui n'aura pas le retour. Donc c'est un point important...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, nous avons évoqué dans un atelier précédent l'évolution des lits, notamment les lits froids-lits chauds, l'évolution de l'usage par les propriétaires.

Alain JUST (architecte, Jura)

C'est le premier atelier auquel je participe. La dernière fois, il y en avait une ici, mais il y a eu un changement. Personne n'était prévenu et la réunion, elle n'a pas eu lieu là.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

C'est assez compliqué. On est obligé de saucissonner, si on peut dire, les thèmes...

Alain JUST (architecte, Jura)

Mais c'est important quand même.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

... parce qu'on a besoin de les traiter un par un. Nous avons évoqué ça. Par contre, on va demander à M. CHABERT de revenir sur cette question-là qui avait été abordée. Puis on reviendra au sujet d'aujourd'hui.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Monsieur, vous avez raison sur la réglementation de la copropriété. Vous oubliez juste une chose, c'est qu'il y a également une réglementation de la propriété commerciale en France, qui fait que lorsque les propriétaires nous donnent à bail, c'est à bail commercial, qui fait qu'ils n'ont pas la liberté, même au moment du renouvellement, de reprendre le bien sans nous le donner en location ; ou alors on peut solliciter des indemnités qui sont très importantes.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

C'est le montage qui a été présenté.

Intervention hors micro dans la salle

Alain JUST (architecte, Jura)

Je suis propriétaire à la mer d'un appartement Pierre & Vacances. Je suis président d'un conseil syndical. Je sais très bien comment ça fonctionne, je connais les qualités et les défauts de Pierre & Vacances, et je peux vous dire que ce que vous venez de développer est faux.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

C'était faux jusqu'à à peu près en 2004-2005, où, lorsque vous avez acheté votre appartement, lorsque nous vendions des appartements à la mer et à la montagne à des gens qui souhaitaient effectivement reprendre la liberté au bout de 11 ans ; et c'était contractuel. On leur rendait leur liberté au bout de 11 ans. C'est écrit dans votre acte notarié. Le notaire se portait garant de ce qui était écrit et d'une garantie qui vous était donnée que nous ne réclamerions pas la propriété commerciale. Les choses ont changé depuis 2004, depuis que nous avons décidé de faire des Centres parcs et, accessoirement, des résidences urbaines dans lesquels on souhaite pouvoir maintenir une exploitation sur la durée. [Dans ces résidences], il n'a pas la même attente que celle qu'il pouvait y avoir il y a 20 ou 30 ans dans les stations de sports d'hiver où les stations de mer, d'être propriétaire à la mer ou la montagne, pour en jouir. Aujourd'hui, notre clientèle d'investisseurs n'est plus du tout celle-là ou elle n'existe que de manière très marginale sur quelques projets que nous développons à la mer ou à la montagne. Mais ils sont très marginaux par rapport à notre production. Et je vous garantis que, depuis 2004, la rédaction des actes a totalement changé et que nous faisons explicitement référence au fait que nous revendiquons la propriété commerciale, donc que nos investisseurs n'ont pas la liberté de venir habiter dans un Centre Parcs... c'est très clair... de manière pérenne. Ils ont la possibilité d'y séjourner. Nous avons des formules dans lesquelles, en

substitution d'une partie de leur loyer, ils peuvent bénéficier de séjours dans leurs cottages. C'est vrai que ça existe.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Est-ce qu'on peut reprendre ? Mme BREVAN, la Présidente, propose que nous parlions du tourisme si vraiment vous y tenez tous. À ce moment-là, on parlera dans une demi-heure trois quarts d'heure des problèmes de construction. Est-ce que la *vox populi*... on est à peu près d'accord ?

Interventions hors micro dans la salle

Les retombées du projet sur le tourisme (suite)

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

On va passer aux questions du tourisme et on va continuer par rapport aux questions que vous posez là. Qu'est-ce qui veut prendre la parole sur les problèmes du tourisme ? Monsieur, qui l'aviez demandé tout à l'heure, reposez votre question.

Un intervenant de la salle

J'ai un petit parc touristique dans la région de Lons. Vous nous avez donné des chiffres de fréquentation du parc basés sur celui de Moselle : 62,8 % des clients sortent, donc un tiers se contente des activités internes. Sur ces 62,8 %, 41,5 % font des achats, etc. Je vais passer. Je vais me baser sur le tourisme. Il y en a qui font des achats dans le commerce de sport, etc. J'ai un peu ramené ça parce qu'en fait, vous nous donnez le pourcentage de ceux qui sortent. Mais je les ramène au pourcentage de la clientèle. Ça veut dire que 50,9 % font du tourisme, dont 31,87 % des clients du Center Parcs. On est loin des 50 %. Donc, un tiers font du tourisme. Il n'est pas négligeable. D'après Center Parcs France, ça génère 500 000 € de dépenses. Les promoteurs du Center Parcs Poligny prévoit 2300 lits, je crois, soit 630 000 nuitées. J'ai donc fait des estimations en comparant le nombre de nuitées nouvelles Center Parcs et les 7 millions de nuitées actuellement qu'offre l'hébergement touristique dans le Jura. Chiffres 2013... je n'ai pas les derniers chiffres. Prenons pour base de calcul un site touristique recevant 20 000 visiteurs par an, non, 10 000 visiteurs par an. Sur 10 000 visiteurs, en gros, 2000 sont des locaux, donc on va déduire cette petite partie. Il y aura 8000 visiteurs qui viennent des hébergements touristiques ; une estimation par rapport au sondage que je fais sur mon site. Si je fais un calcul proportionnel, les 630 000 nuitées de Center Parcs devraient rapporter au mieux, pour un parc de 10 000 visiteurs, un supplément de 720 visiteurs. Mais là, mon calcul n'est pas exact, puisque tous ces gens qui vont être hébergés pendant la période hivernale, pour un site touristique ouvert de Pâques à la Toussaint par exemple, on sera bien en-dessous de 720 visiteurs pour un parc de 10 000. Donc, c'est quand même quelque chose de très faible par rapport à ce qu'on nous fait miroiter comme retombées touristiques. Je ne conteste pas les retombées sur la vente de fromages, de vins, etc., quand les gens vont sortir. Mais pour ce qui est de rapporter quelque chose aux sites touristiques, ça me semble très faible. La dernière page qu'on a vue sur le Center Parcs de Moselle le montre bien : il n'y a pas d'évolution notable ; la petite baisse, elle est due aussi au contexte économique. Mais il n'y a pas le maintien que cela aurait dû provoquer sur...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Est-ce qu'il y a dans la salle des gens qui ont une activité ou une connaissance de ces problèmes de sites touristiques et qui pourraient évoquer cette question ? Non. On garde la question, on va voir s'il y a d'autres questions qui peuvent se poser, puis on va en parler.

Le même intervenant de la salle

Je voudrais quand même rajouter, puisque j'ai un site touristique : vous allez avoir des activités touristiques internes, elles seront ouvertes à l'extérieur. Pour certaines activités, je pense : escalade, parcours acrobatique, bowling, piscine, trampoline, j'en oublie sans doute... Là, vous vous placez aussi comme concurrent. Non seulement, ça ne nous apportera pas beaucoup de clients, mais ça nous en prendra.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

C'est un des enjeux. Ça se discute.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Madame ?

Brigitte MONNET (conseillère régionale Europe écologie Les Verts de Franche-Comté)

Moi, je voulais revenir sur la présentation qui nous a été faite, qui date de 2010. À l'époque, me semble-t-il, il y avait quatre Center Parcs en France, ce qui représente 20 080 lits. Aujourd'hui, et avec le contexte particulier de cette région à cette période-là, qu'on a bien entendu, six projets sont dans les cartons, je vais dire. Si ces projets se réalisent, cela fera 38 500 lits supplémentaires, trois fois plus que ceux existants. Est-ce qu'on peut aujourd'hui nous assurer que le fait d'ouvrir ces lits supplémentaires n'aura pas un impact, déjà, sur l'existant dans les autres régions, parce que finalement, une partie, peut-être, de la population cherche ce tourisme de loisir, comme c'était évoqué tout à l'heure ? Mais ce tourisme n'est pas extensible indéfiniment. Je vais poser une question très claire à Pierre & Vacances : est-ce qu'aujourd'hui, Center Parcs louerait à perte malgré de lourdes campagnes de publicité afin de soutenir un taux d'occupation à 76 % ? Et pourquoi il ferait ça, en plus, me diriez-vous ? Parce qu'afficher un tel taux d'occupation est crucial pour trouver des investisseurs de cottages et d'équipements ; investisseurs privés, mais aussi des investisseurs publics, puisqu'on leur fait miroiter beaucoup de choses. Avec 38 000 lits supplémentaires en France, *quid* du taux d'occupation ? Sans oublier que le taux d'occupation est particulièrement important puisqu'il rapporte des taxes aux collectivités locales. Le Jura est quand même dans une situation déjà particulière puisqu'on a un nombre de lits conséquents sur le département et qui est deux fois supérieur, d'ailleurs, à la moyenne régionale. Ce qu'il faut noter, c'est que, dans ce contexte où on a déjà beaucoup de lits dans le Jura, néanmoins... Une récente étude de l'INSEE, éditée en avril 2015, montre qu'il y a un recul en France des nuitées des touristes français, mais aussi des touristes étrangers, ceux qui sont ciblés par Pierre & Vacances. Pour terminer... En plus, il y a une baisse de la durée moyenne de séjour. Donc ça, ça a un impact sur l'économie puisque le touriste, qu'est-ce qu'il va faire ? Il va venir, il va profiter des infrastructures qui sont à l'intérieur du Center Parcs, et ensuite il repartira. Il fera son plein à la grande surface du coin, puis il s'en ira. D'autre part, pour revenir à ce qui était dit tout à l'heure, le tourisme, c'est certes de l'économie, mais quand même, ce n'est pas que ça. C'est aussi de l'aménagement du territoire et du maillage territorial. Ça, je l'ai lu dans l'éditorial du schéma régional du tourisme, n'est-ce pas Denis ? De la même façon, j'ai lu dans les deux documents, que ce soit le schéma régional du tourisme, que ce soit le schéma départemental du tourisme, que les acteurs de ce schéma avaient à cœur le développement durable et ils ont tous mis en place des Agendas 21 pour, bien évidemment, éviter de consommer de la terre, de l'énergie, et avoir peut-être une autre approche du loisir. Je vais terminer en disant que j'arrive tout juste du Sommet mondial sur le climat qui vient de se tenir à Lyon pendant deux jours. Il y avait beaucoup de pays étrangers présents qui se prennent de plein fouet le changement climatique. Et nous, en France, on en connaît quand même un, un épisode chaud. Je me dis : quand même... J'ai un peu le sentiment, avec un projet comme celui-ci, qu'on fait comme si on avait un plan B, comme si on avait une autre planète sur laquelle, une fois qu'on aura bien consommé tout ce qui existe sur celle-ci, on irait. Mais non, il n'y a pas de plan B.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Si je comprends bien, et on va demander à Pierre & Vacances, peut-être, d'intervenir à cet instant, vous avez trois questions. Il y a d'une part dire : est-ce que, avec un niveau de tourisme constant ou peut être légèrement baisse, Pierre & Vacances ne va pas siphonner la clientèle de ceux qui en bénéficient aujourd'hui ? Il y a le problème du mode de tourisme, de développement local. Et il y a le problème de la cohérence de ce tourisme avec les schémas départementaux et régionaux, enfin avec les politiques engagées. On demandera aux élus de nous dire peut-être un mot là-dessus. Et puis il y a le problème... Le troisième problème est donc le problème de la cohérence avec le changement climatique et les politiques qui sont en train de se mettre en place. Est-ce que, Pierre & Vacances, vous pouvez nous donner quelques mots par rapport à ces chiffres du tourisme. Et puis, on demandera peut-être aux élus qui sont ici, de la région et du département, de dire un peu les cohérences qu'ils voient avec les politiques qu'ils engagent. M. CHABERT ?

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Sur les projets, je n'arrive pas à en compter six. Et pour moi, ils correspondent au maximum à une quinzaine de milliers de lits. Si vous faites une règle de trois par rapport au nombre de sites, ça ne peut pas fonctionner, puisque trois des sites qui sont aujourd'hui en projet sont des sites qui sont des « demi-sites ». Ils comportent environ 2000 lits, et pas 4000, comme celui de la Vienne par exemple, qu'on vient d'ouvrir. Vous allez me donner les chiffres. J'aurais honte de m'être trompé si vous avez raison. Ensuite la question que vous posez, c'est celle que nous appelons – c'est un mot affreux – la « cannibalisation ». C'est-à-dire que, effectivement, il faut bien prendre en compte le fait que, à un moment donné, si on crée 18 Center Parcs les uns à côté des autres, on va finir par « saturer le marché » et ne plus arriver à les « remplir ». Si vous avez vu la carte qui a été projetée tout à l'heure, vous avez vu déjà que sur le territoire français, on n'est pas du tout implanté dans la région Rhône-Alpes. Ça n'a pas dû vous échapper. On n'est pas du tout implanté dans la région du sud-ouest. La Vienne qui vient d'ouvrir, et à l'entrée du Grand Ouest, région qui n'était pas desservie jusque-là par le Center Parcs. C'est-à-dire qu'il s'agit bien de rechercher des implantations régionales. L'offre de Center Parcs s'adresse à une clientèle de proximité. C'était un tourisme de court séjour. C'est-à-dire que quand vous disiez tout à l'heure que, par exemple, les séjours des Français se raccourcissent, vous avez raison. C'est vrai. Par exemple, notre activité... Pierre & Vacances, on le constate, alors qu'il y a 20 ans, on avait fréquemment des gens qui passaient 15 jours trois semaines dans nos sites, à Avoriaz ou ailleurs... enfin, Avoriaz en été. En hiver c'était plus compliqué. Mais en tout cas, le tourisme d'été de bord de mer, en particulier, on a une réduction des séjours qui est très significative. Ce n'est pas le cas chez Center Parcs où, historiquement, depuis l'origine, c'est conçu pour des courts séjours qui sont de trois ou de quatre jours. Et on observe au contraire depuis deux ans à peu près une augmentation de la durée moyenne des séjours. C'est aussi pour des raisons de commercialisation, c'est-à-dire qu'il y avait peut-être chez nous une religion du court séjour de 3 et 4 jours qui faisait qu'on offrait ces courts séjours en première... en tête de gondole, si je peux utiliser des mots affreux. Il y a aussi le fait que nos projets récents – c'est le cas en tout cas de la Moselle – ont une attractivité touristique sans doute plus importante que nos projets historiques. C'est-à-dire que, par exemple, le projet de... La Normandie, c'est un pays qui est très très beau. Mais il n'y a sans doute pas autour du projet, du site de Bois-Francs, qui est ouvert depuis plus de 25 ans, la même attractivité touristique qu'en Moselle, même si on a dit que ce n'est pas une région qui est d'une attractivité absolue. M. DEBARD a quand même remarqué qu'on n'avait peut-être pas si mal choisi. On est quand même tout à côté des Vosges. C'est une région qui est très belle au niveau des paysages et ça suffit pour inciter les gens à passer des séjours plus longs. Le chiffre que je vous ai donné tout à l'heure sur la Moselle sur le pourcentage de clients qui sortent, même si Monsieur ne s'en contente pas, il est certainement plus élevé en Moselle que dans des sites moins bien placés, comme celui de Normandie. Si je reviens maintenant sur la « cannibalisation », c'est évidemment quelque chose qu'on prend en compte dans nos sites. D'où la répartition sur le territoire. Si je renvoie à la même carte qu'a projeté Philippe DEBARD tout à l'heure, vous avez vu que, historiquement, nous avons des implantations qui sont beaucoup plus anciennes aux Pays-Bas et en Belgique, et principalement aux Pays-Bas, où, là, il y a un mariage beaucoup plus important des Center Parcs et, ramenée à la population, une présence beaucoup plus importante que ce qu'on vise aujourd'hui sur la clientèle française, y compris avec tous les projets que vous... Il faut que nous recomptions ensemble si...

Brigitte MONNET (conseillère régionale Europe écologie Les Verts de Franche-Comté)

Je peux donner les chiffres ?

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Bien sûr, oui.

Brigitte MONNET (conseillère régionale Europe écologie Les Verts de Franche-Comté)

Nous, de ce que nous avons compté :

- au Rousset : 2400 lits ;
- Roybon : 5600 ;
- Poligny : 2400 ;
- Lot-et-Garonne : 2400 ;
- Vienne : 4800 ;
- et un projet qui s'appelle Village Nature – et peut-être que celui-ci, il n'avait pas été compté : 20 900...

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

[Il est] en attente.

Brigitte MONNET (conseillère régionale Europe écologie Les Verts de Franche-Comté)

Oui, mais quand même, il est dans les cartons, celui-là.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

C'est vrai que, pour moi, Village Nature est un concept qui est différent. C'est un autre type d'implantation. On est à côté de Disney. À côté, il y a une espèce d'inversion dans la logique. C'est-à-dire que c'est un site qui va bénéficier, bien sûr, du concept que nous avons essayé de développer avec Disney, mais aussi de la proximité du plus gros équipement touristique d'Europe, qui est constitué par les deux parcs Disney...

Intervention hors micro dans la salle

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

... ou de loisir si vous voulez. Il y a des gens qui considèrent qu'un tourisme, c'est quelqu'un qui se déplace et que le fait de se déplacer, d'aller dormir ailleurs, c'est un touriste. C'est un peu notre acception. C'est pour ça que nous considérons que nous sommes des acteurs du tourisme, et pas seulement du loisir, et moins du loisir, historiquement, que ne l'était Disney. Parce que, effectivement, une partie des clients de Disney sont des clients qui viennent passer une journée. Ils viennent de la région parisienne et ils viennent passer une journée. Là, effectivement, c'est une industrie du loisir. Nous, nous avons des gens qui viennent séjourner chez nous. Nous sommes d'abord des hébergeurs, si je peux employer un mot affreux, encore. Je m'entête. Mais, clairement, nous, on considère qu'on fait du tourisme, parce que les gens se déplacent pour venir chez nous et c'est pour nous la première définition du tourisme. Et de ce point de vue-là, sur le plan de la destination touristique – parce que, suivant cette acception, Village Nature est une destination touristique – elle est fortement marquée par l'équipement de loisirs qu'est Disney, ce qui n'est pas le cas des destinations Center Parcs. Ce sont d'ailleurs deux marques différentes et ce n'est pas un hasard.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas le même concept.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Ce n'est pas vraiment... ce n'est pas le même concept du tout.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Bien, je vous remercie.

Intervention hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, attendez... On va peut-être donner la parole à d'autres personnes.

Intervention hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

La réponse sur la vente à perte, l'hypothèse de vente à perte.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

C'est clair que tous les gens qui font un métier d'hôtelier savent qu'une chambre vide, c'est une perte. Les avionneurs font le même raisonnement. Ça veut dire que, effectivement... Ça ne veut pas dire grand-chose de vendre à perte parce que nous sommes... nous ne sommes pas purement des hôteliers. Les gens viennent séjourner plusieurs jours dans nos cottages. Donc, le « coût des services » lié à leur séjour, le coût marginal du client supplémentaire, il est extrêmement faible. Donc on ne vend jamais vraiment à perte. Mais, si vous regardez bien nos sites, c'est vrai qu'il y a des périodes où nos tarifs vont baisser pour remplir des cottages qui, sinon, seraient vides. Et n'importe quel hôtelier vous dira que fonctionner comme ça, c'est notre métier. C'est un métier que je connais moins bien que Vincent. C'est ce qu'on appelle le « *yield management* », ça ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier, qui a été inventé par les compagnies d'aviation.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

C'est ce que fait la SNCF.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Voilà. C'est ce qu'essaye de faire SNCF qui n'est peut-être pas la plus en avance sur ce plan-là.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Bien. La personne, là derrière, là où il y a le micro. À elle, vous donnez le micro. Oui, Monsieur.

Un participant dans la salle

À propos de la « cannibalisation », elle a déjà commencé. J'ai vu une émission sur FR3 Picardie qui disait que le Center Parcs de l'Aisne avait perdu 10 % de sa clientèle à cause de celui de Lorraine. Donc vous voyez que la clientèle n'est pas infinie. Je suis juste... – c'est entre parenthèses – pour la remonter, ils essayent d'ailleurs de faire des entrées réglementées et une tyrolienne. Si c'est faux, vous me le direz. Alors, je voulais parler du tourisme dans le Jura. Selon une étude du conseil général, il marche assez bien. Nous avons 110 000 lits touristiques, dont 41 % de la Franche-Comté ; 7,1 millions de nuitées, ce qui correspond selon leurs estimations à 3200 emplois liés. De 2008 à 2013, le département est passé de la 50^e place à la 35^e place des départements, ce qui est une forte progression. Environ 50 % des hébergements se font dans des structures marchandes, les autres chez les particuliers, etc. Selon le taux de remplissage et la saisonnalité... le taux et la saisonnalité sont améliorées puisque, comme on l'a souligné, c'est l'été et l'hiver qu'il y a des pics. Donc il faut arriver à trouver un tourisme attractif et, pour les hivers à venir, peut-être attractif même s'il n'y a pas de neige. Ça pourrait arriver. Donc la question se pose d'un autre style de tourisme, un tourisme à thème. Ce tourisme à thème, alors qu'on a des artistes, des artisans, des paysans, des animateurs nature, des sportifs, des animateurs musicaux, etc., qui sont des gens passionnés et passionnants dans le Jura et qui gagnent très mal leur vie... Il faudrait leur permettre de proposer des séjours... enfin, des séjours... des séjours thématiques. Les faire connaître ; développer une offre de tourisme créative et ludique : du tourisme à thème, des cours de langue, sur la flore, les randonnées, etc. Je donne trois exemples. Une femme d'agriculteur monte un atelier d'art-thérapie à destination des enfants, jeunes et adultes. L'investissement existe, mais il est sous-utilisé faute de clients suffisants. Un ébéniste, qui aime transmettre, organise des stages de travail du bois pour débutants et initiés. Il serait d'accord pour en faire plus, mais il n'a pas les clients, alors qu'il y a de la demande ailleurs qui n'est pas satisfaite. Un couple de maîtres verriers organise des stages d'initiation et de perfectionnement vitrail et il ne peut en faire que deux par an, moyennant quoi il est obligé d'aller travailler en Irlande pour gagner sa vie... une partie de l'année. Un éleveur ovin accueille à la ferme, pour la traite, des familles. Parallèlement, il vend ses fromages. Il peine à gagner sa vie alors qu'il pourrait développer cette activité à la ferme, une activité pédagogique autour des moutons... des brebis. Le territoire est plein de ces exemples et, pour dynamiser ces exemples, je propose une chose : c'est que l'on crée une agence de développement touristique, de tourisme vert, agricole, de loisir, qui mette en relation des demandes des gens de toute la France et de l'étranger avec des possibilités d'hébergement dans les gîtes et dans les structures existantes, pour que ces activités se fassent. Je propose une idée puisqu'on a, à Vaux-sur-Poligny, un grand bâtiment, ancien prieuré et de séminaires, qui est vide. Le département pourrait acheter ce bâtiment pour pouvoir structurer cette activité en faisant des salles d'accueil de ces ateliers, des séminaires, éventuellement de l'hébergement, etc. À mon avis, c'est beaucoup plus porteur d'emplois que le Center Parcs. J'ai fini.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Est-ce qu'on peut demander à un des élus de... M. VUILLERMOZ, peut-être, de la région... de nous dire votre point de vue ? Moi, ce que j'entends dans ce que vous dites... et la question qui se pose derrière va être celle-là : est-ce qu'on a d'autres types de développement touristique que celui qui nous est proposé ? Premièrement. Et, deuxièmement : est-ce que ces deux développements sont incompatibles ou est-ce qu'ils peuvent être complémentaires ? C'est un peu ça la question, aussi, parce que l'un n'exclut pas l'autre ou l'un exclut l'autre. Donc ces deux questions sont là. Ce que j'entends, c'est que vous dites qu'il n'y a pas assez de clients par rapport à des propositions de travail qui sont faites... pas assez connues, etc. M. VUILLERMOZ, est-ce que, à la région... j'imagine que vous avez dû réfléchir à ces questions-là. Est-ce que... Moi, ce que j'ai vu aussi, c'est que, dans les documents d'orientation de la région, on n'avait pas imaginé ce projet qui arrive. Ça n'avait pas été prévu et donc, pour l'instant, ce n'est pas cohérent avec la politique proprement dite. Comment ça va évoluer, tout ça ? J'aimerais bien vous donner un autre... Tenez.

M. VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil régional de Franche-Comté

Merci. Il est clair que, pour la région, l'arrivée du Center Parcs est un élément atypique dans la mesure où, dans le schéma régional, nous n'avions pas prévu d'accueillir une structure de ce type. Deuxième point : je voudrais rappeler quand même, sans faire, disons, une analyse historique importante du tourisme, comment le tourisme est arrivé dans la montagne jurassienne. Traditionnellement, le tourisme jurassien a été un tourisme social, avec des colonies de vacances, des centres de vacances. Dans un deuxième temps s'est développé dans un certain nombre de villages un accueil à la ferme, essentiellement parce que, à cette époque-là, il y a eu une diversification des activités liées purement à l'agriculture et qu'en conséquence, le tourisme a été considéré comme une activité de substitution. Ce qui explique en grande partie le manque de professionnalisme dont on a souffert pendant très longtemps. Ce n'est pas moi qui le dis, je connais... j'ai eu le privilège de faire l'histoire du tourisme sur le secteur. Donc j'ai bien connu ce genre de... et moi, je suis né dans la montagne. Donc je sais un peu comment ça se passe. Donc, nous, quel est notre attitude vis-à-vis du Center Parcs puisque nous ne l'avions pas prévu ? Nous suivons avec attention son développement. Nous avons pris un certain nombre de renseignements et nous allons continuer à en prendre pour voir comment ça se développe dans les autres régions de France et quel peut être l'impact positif pour le tourisme dans notre région. Je rappelle – je l'ai déjà dit une fois, mais je vais le rappeler : je crois qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas notre région de nombreux investisseurs qui sont prêts à apporter leur argent pour développer tel type de tourisme ou tel autre. Au contraire...

Interventions hors micro dans la salle

M. VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil régional de Franche-Comté

Attendez. Pardon ? Ça, on peut en discuter après. On la porte aussi pour d'autres choses. Il est clair, à l'heure actuelle... J'ai perdu le fil de mon propos.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Vous parliez des investisseurs.

M. VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil régional de Franche-Comté

Les investisseurs, on n'en a pas. Au contraire, on a eu quand même depuis, disons, 15 ans, la perte d'un certain nombre de lits touristiques. Je peux considérer que, en matière de tourisme social, depuis 20 ans, nous avons perdu à peu près – je vais être gentil – 40 à 50 % de notre capacité d'accueil. Vous connaissez tous à l'heure actuelle un certain nombre de centres qui ont fermé : deux centres qui ont fermé sur Les Rousses il y a peu de temps ; les PEP 21, les PEP de la Nièvre. C'est automatiquement à peu près 400 lits qui ont fermé. Celui des Moussières a failli fermer. Le village vacances de Lamoura, à l'heure actuelle, est en *stand-by*. La preuve, c'est que les repreneurs ne se battent pas pour venir reprendre le village vacances qui est l'un des plus grands de France avec 1000 lits, je le rappelle. C'est pour cette raison que nous avons pris la décision, après avoir fait une étude sur les différentes possibilités de reprise par les collectivités locales, de nous porter le cas échéant acquéreurs pour sauver cette structure. Que ce soit clair, ce n'est pas simplement, comme on me l'a dit, une opportunité teintée d'électoratisme. C'est simplement parce que l'étude que nous avons faite démontre qu'il y a possibilité de le faire vivre et que nous avons 1) un opérateur touristique qui est prêt à en assurer la gestion, qui

travaille sur son *business plan* à l'heure actuelle 2) une société de construction qui est intéressée pour faire l'ensemble des travaux pour le mettre aux normes. C'est quand même une somme importante. Nous avons également réfléchi à la structure qui nous permettra, justement, de sauvegarder cette structure qui est importante et qui est reconnue au niveau de la France pour une chose très simple : c'est un centre qui permettait d'organiser des grands congrès et des grandes manifestations à la fois sportives, culturelles, et je crois que cela, c'est important. Le tourisme que l'on veut développer aussi, c'est un tourisme toutes saisons. Et la preuve, je vais vous donner un exemple : les équipements touristiques et sportifs qui ont été réalisés sur la montagne sont des équipements qui peuvent être utilisés, bien sûr, l'hiver quand il y a de la neige, mais qui peuvent également être utilisés l'été. La preuve, c'est qu'il y a des stages de biathlon d'été, qui sont faits. Il y a des stages d'initiation aux skis qui sont faits sur le stade de saut de Chaux-Neuve. Donc, ce n'est pas simplement une activité de simple saison. Dernier point. Nous marions, dans le développement du tourisme, le sport et le tourisme, c'est-à-dire que nous voulons inciter les familles qui font du sport à venir en famille pratiquer ces activités touristiques et sportives, que ce soit le ski, que ce soit également le vélo. Et c'est là que l'on voit l'importance des manifestations sportives qui sont très attractives et qui font connaître notre région. Un exemple : depuis que la télévision européenne s'intéresse aux compétitions de Chaux-Neuve, c'est à peu près... enfin, le nombre d'heures de télévision est toujours très discutable... Mais c'est une trentaine de télévisions qui viennent, qui retransmettent les images, pour un public au niveau européen qui est entre 30 et 40 millions. C'est-à-dire que c'est la plus belle des promotions touristiques que l'on puisse avoir. La preuve, c'est que j'ai eu l'occasion d'aller dans quelques pays étrangers. En cette année, je suis allé en Allemagne et c'est la première des choses que l'on nous a signalées. Qu'est-ce que je peux dire d'autre part ? Il n'y a pas concurrence entre le Center Parcs et le tourisme traditionnel. Je pense au contraire... C'est la première question que j'avais posée à Pierre & Vacances lorsque nous avons eu une conférence télévisée pour savoir si nous poursuivions les négociations. J'avais demandé à ce qu'il soit très clairement précisé la possibilité pour la clientèle touristique qui était accueillie d'avoir des informations et la possibilité de découvrir la région dans laquelle ils s'installaient. Pour moi, c'est quelque chose d'extrêmement important, qui doit donner, justement, une nouvelle vie à l'ensemble du territoire. D'où l'importance d'avoir des documents qui sont accessibles à tout un chacun et que ces documents soient disponibles à l'intérieur du Center Parcs. De la même façon, j'avais posé la question : est-ce que les producteurs locaux auront accès à l'intérieur du Center Parcs ou à l'extérieur immédiat pour vendre leurs produits, parce que c'est aussi quelque chose d'important ? Voilà les questions que j'avais posées au départ.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

M. VUILLERMOZ Et la région a-t-elle l'intention de modifier les schémas sur lesquels elle s'est prononcée pour faire l'intégration du projet de Center Parcs ?

M. VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil régional de Franche-Comté

Ecoutez, pour le moment, il n'en est pas... On n'a pas posé le problème comme ça. Nous sommes en période pré-électorale et en conséquence, nous comptons peut-être sur nos successeurs – moi, dans tous les cas, je n'y serais pas – pour, peut-être, modifier, ce genre de... enfin, le schéma global. Mais je pense que...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

À partir du moment où la région appuie le projet, il est probable qu'elle modifiera en conséquence ses orientations.

M. VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil régional de Franche-Comté

Il sera automatiquement... Sans prendre, disons, d'engagements pour les futurs responsables, il est clair que lorsque le schéma régional sera modifié, on prend en compte l'ensemble des réalisations et on se pose la question : pourquoi il n'y en a pas d'autres ? À nous, enfin, à nos successeurs, de préparer les meilleures conditions pour accueillir les investisseurs potentiels. Je pense que, là, c'est très clair.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Est-ce que le département du Jura aurait quelque chose à ajouter aux propos qu'on vient d'entendre ?

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

Bonsoir à toutes, bonsoir à tous. Je voudrais tout d'abord m'excuser de mon retard et puis, surtout, excusez le président PERNOT qui n'a pas pu être parmi nous ce soir, de même que Marie-Christine CHAUVIN, qui est vice-présidente en charge du tourisme. Je ne suis pas spécialiste de la question. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de professionnels du tourisme dans la salle. Un deux... Simplement, vous dire que... Denis a eu un propos assez complet sur le sujet. On partage bien entendu l'analyse qui a été faite sur la situation touristique du département et de la région et nous considérons que cet équipement n'est pas de nature à nuire au développement touristique du département, voire au contraire est susceptible de l'améliorer. Je pense que vous étiez pour la plupart présents à la première réunion où le Président PERNOT a clairement exprimé que, pour lui, c'était important de pouvoir accueillir dans le département une enseigne comme celles de Center Parcs pour être un produit d'appel pour le Jura, et donc pour accroître l'offre, soit touristique, soit de loisirs. Je partage votre avis, Madame, sur le sujet. C'est pour ça que, la semaine dernière, en débat... en assemblée plénière, nous avons à l'unanimité des élus du conseil départemental réaffirmé notre soutien à ce projet, partant du principe qu'il est fortement soutenu par les collectivités locales que sont la commune de Poligny et la communauté de communes de Grimont. Donc, bien entendu, nous serons à côté... nous serons partenaires de ce projet. Par ailleurs, nous sommes satisfaits du déroulé de ce débat qui, je pense, permettra d'améliorer le projet. D'ailleurs, nous en avons tenu compte dans les travaux, dans ce que seront... dans ce qui concernera le conseil général, les compétences : la voirie, les adductions, l'eau, l'assainissement, etc. On a tenu compte de ce qui s'est dit dans les différentes réunions pour l'améliorer. Simplement, vous dire aussi qu'on constate que nous sommes dans un département où, malheureusement ou heureusement, nous avons des périodes de tourisme trop courtes, soit l'hiver, soit l'été ; que ce sera un équipement qui aura l'avantage de fonctionner 365 jours par an et qu'autour de ça, on pourra donc créer une activité économique régulière. Quand on dit, pour une partie que je connais mieux, qui peut être l'approvisionnement en produits locaux par l'agriculture, c'est quand même mieux d'avoir une clientèle régulière sur l'année pour créer des produits agricoles que ponctuellement et sans être certain qu'il fera beau ou qu'il y aura de la neige. C'est l'analyse que nous faisons. Bien sûr, cet équipement-là, il n'était pas non plus dans le schéma de développement touristique du Jura, mais on le prend parce qu'on est content que, pour une fois, il y ait un investisseur privé qui vienne investir sur notre territoire. Parce que je vous rappelle quand même que, si les collectivités, on met de l'argent au pot, on le récupérera sur la durée. La plupart du temps, quand on paye, on ne récupère jamais. C'est un peu la grosse différence par rapport à d'autres projets. Donc, on ne voit pas, on va dire, de handicaps majeurs à cet équipement pour le département du Jura.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Les positions du département sont bien explicites par rapport aux questions qui viennent d'être posées. Il y avait une question ici, pardon.

Intervention hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Oui, on va lui donner la parole. Simplement, j'aimerais bien, comme on a un autre débat également engagé... C'est interminable, les débats. Je donne la parole à cette dame et on essaiera de faire vite après.

Martine VUILLEMIN, vice-présidente en charge du tourisme au Pays du Revermont

Je trouve normal de parler dans la droite ligne de ce qu'on dit M. VUILLERMOZ et M. CHALUMEAUX pour dire effectivement que l'accueil qui est fait à ce projet est fait de façon favorable, avec une préoccupation qui est celle de l'attachement et de la valorisation du territoire aujourd'hui, et du tourisme dans le territoire. J'ai vu que cet engagement était bien inscrit dans votre document initial. Je vois que, tout à l'heure, vous aviez accentué les choses en parlant, depuis 2006, de travaux qui étaient faits et d'avancées qui étaient faites pour aller dans ce sens-là de valoriser le tourisme local. Je vais vous dire que nous serons très attachés à cette évolution, que nous allons nous engager à essayer de suivre de près ce qui se fera de ce côté-là pour que, effectivement, le tourisme local en profite maximum et que nos acteurs touristiques soient véritablement... y trouvent vraiment une avancée. C'est dans ce sens-là que nous voyons les choses aujourd'hui et c'est là qu'il faut aller. Vous parliez tout à l'heure d'ateliers, j'espère que nous serons tous présents dans ces ateliers parce qu'ils vont effectivement valoriser notre territoire rural et faire que ce tourisme compte pour tous.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Est-ce que Mme, qui était des Gîtes de France, qui m'avait dit qu'elle pourrait venir, est présente ?

Intervention hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je sais. On donne la parole. Je voulais donner la parole à... Bon allez.

Échanges hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

De toute façon, tout le monde ne peut pas prendre la parole. Ce n'est pas possible dans un délai aussi court. Donc on essaye de vous donner la parole à quelques-uns, en espérant qu'on aura entendu des choses. Et vous avez les sites... Non, on n'a pas tout le temps, on a encore d'autres questions à traiter. Allez-y, Monsieur... Non, on n'a pas le temps.

Un participant dans la salle

Bonsoir à toutes et tous. Merci de me donner la parole. Puisque la politique a été évoquée, à savoir la fusion... les élections régionales et la fusion avec la Bourgogne, je ne pense pas – et ce ne sera qu'une brève parenthèse – que l'intégration de la Franche-Comté à la Bourgogne soit de nature être favorable au développement du tourisme, compte tenu des spécificités du Jura. Concernant le... Je suis très surpris quand même, au niveau de l'organisation du débat, qu'on passe, puisqu'il y a deux volets différents, c'est-à-dire les retombées économiques et le tourisme... qu'on commence par aborder l'économie pour passer au tourisme.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

On reviendra à l'économie. Nous l'avons fait à la demande du public, mais je reconnais moi-même que j'aurais préféré qu'on traite de façon plus séquentielle.

Le même participant dans la salle

Écoutez, moi, j'aime bien que les choses soient claires, donc je vais suivre l'ordre que vous avez indiqué au départ et j'aborderai la transition pour le tourisme. En ce qui concerne économie...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, on va terminer sur le tourisme avec la personne qui voulait intervenir dessus. Autrement, ça devient incompréhensible, puis je vous redonne la parole après. Est-ce qu'une autre personne veut... Qui est-ce qui veut intervenir sur le tourisme, ici ?

Le même participant dans la salle

Puisque vous parlez du tourisme, je vais parler de tourisme. Mais je maintiens ce que j'ai dit, c'est-à-dire que l'organisation du débat n'est pas satisfaisante.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je sais. On fait ce qu'on peut et, de toute façon, on apprend en faisant.

Le même participant dans la salle

Oui, bien entendu, surtout que vous me coupez la parole. Puisque je n'oublie pas quand même que je suis un simple citoyen, mais je suis aussi contribuable, et qu'il y aura beaucoup d'argent public mis dans l'affaire. Puisqu'on veut parler du tourisme, je vais parler d'une alternative qui me semble aussi crédible que beaucoup

d'autres, n'est-ce pas. Ici, le projet dont nous parlons n'est un projet d'intérêt privé, il n'est pas d'intérêt national, ni d'intérêt régional, ni même départemental. Il est strictement privé. Or, nous avons en France – ce n'est pas moi qui l'ai dit, et dans le Jura, dans les monts Jura – un site qui est particulier, qui n'est jamais évoqué, malheureusement, et qui est susceptible de développements économiques et touristiques considérables. Je veux parler du site d'Alésia. Si on n'y consacrait le centième des immobilisations que les collectivités territoriales, départements et régions, envisagent de consacrer à Center Parcs, ne serait-ce que pour obtenir la protection du site et des fouilles, je pense qu'on créerait beaucoup plus d'emplois. Mais c'est une appréciation très personnelle. J'aurai des choses à dire ensuite sur l'économie.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Très bien. Il y avait une dame qui voulait prendre la parole au fond, sur le tourisme. Non. Madame, là, devant ?

Marie-Odile MINGUET (habitante de Montain)

Bonjour. Juste une petite remarque. Moi, je lis dans le schéma départemental, page 74, qu'on parle de préservation des sites pour faire correspondre la réalité de l'offre avec la perception qu'en ont les touristes, associant le Jura à une nature préservée. Voilà déjà, moi, une première chose qui me fait tiquer quand on pense au Center Parcs parce que ce n'est pas ce que j'estime être de la nature préservée. J'ai une question sur le thermalisme puisque, de plus en plus, les Center Parcs proposent des remises en forme, des séances de bien-être. Franchement, je me demande comment le thermalisme ne risque pas de perdre des clients. Puis, j'entends aussi parler de nouvelle vie, que Center Parcs va être une locomotive pour le tourisme jurassien. Les retombées économiques, on nous en donne pour 20 millions pour une année. Puis, sur le département, en 2010 – donc le montant a dû augmenter depuis – les retombées économiques directes annuelles sont de 268 millions. Ce qui fait que, pour 10 % des nuitées, on est en dessous des 10 % des retombées économiques habituelles. Donc, je ne suis pas sûr qu'il y ait une réalité économique si forte que ça et je pense qu'un certain nombre d'acteurs du tourisme aimeraient bien être aidés au niveau auquel sera aidé Center Parcs. Parce qu'on sait que des tas d'hôtels ont besoin d'être remis aux normes et qu'il y a certainement des acteurs du tourisme qui seraient prêts à recevoir quelques aides du conseil général et du conseil régional aussi.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Monsieur.

Arthur DELACROIX

Delacroix en un seul mot. Je dis juste ça pour les courageux qui font le *verbatim*. J'ai juste une question pragmatique sur le fonctionnement du Center Parcs. Ça permet de juger si les touristes ont un pouvoir d'achat pour l'extérieur ou pas. Petit scénario : moi, je pars avec ma famille dans un Center Parcs, du 17 au 19 juillet. Ça me coûte 579 € pour quatre. OK, très bien. Je prends la voiture parce que, la navette, c'est 5 à 13 € par personne, donc ça ne m'intéresse pas. Je veux savoir si je peux acheter un puzzle du Couvent des Jacobins à mon petit Louis. Je cherche donc à budgétiser mon séjour avant de partir, c'est normal. Aucune info sur le site. Je ne sais pas combien coûte le repas au Center Parcs, combien coûte la balade en poney. J'ai trouvé 10 € pour 30 minutes sur un obscur blog, mais qui n'est pas du Center Parcs ; 18 € l'heure de bowling, mais c'est pareil, il n'y a pas d'infos sur le Center Parcs. Donc je pars. Je ne sais pas si ça me coûtera 600 € ou 1500 €. Donc je n'achète rien avant mon séjour. Je traverse Poligny, je trace au Center Parcs. Je suis sur le site : ma petite Louise veut une glace. Est-ce que je paye en monnaie sonnante et trébuchante ou est-ce que je paye avec une carte avec des points et, à la fin, on me dit : vous avez dépensé 130 points, vous devez 130 € ? J'ai entendu des affaires comme ça je voulais savoir si c'était vraiment ça. Si c'est ça, ça veut dire qu'on n'a pas conscience de ce qu'on dépense. Éventuellement, les enfants ont une carte aussi et, hop ! Une petite BD, machin... Je ne sais pas, je pose la question. Donc je voulais savoir si on paye en monnaie sonnante et trébuchante ou si c'est une carte à points. Ce serait un système vicieux, la carte à points, mais pourquoi pas. Et encore pire, je m'en voudrais de vous proposer une idée comme ça si vous n'y aviez pas pensé, mais je pense qu'il y a des « produits marketing » qui sont payés pour ça : est-ce qu'il existe un système de fidélité ? Par exemple, je paye un sandwich 5 euros ; on me donne 1,50 € de réduction à la librairie de Center Parcs. Évidemment, à la librairie, il n'y a rien qui coûte 1,50 €. J'ai donc un livre à 4,50 € pour papy Louison, donc je n'achèterai rien à la librairie de Poligny, vu que j'ai déjà acheté au Center Parcs. C'est un scénario tout à fait catastrophe, tout à fait. Ensuite, ma femme Louise – on est originaux sur les prénoms –, elle veut faire un ping-pong : est-ce qu'on loue l'emplacement de la table ? Est-ce qu'on a le droit d'avoir notre propre matériel ? Est-ce qu'il faut louer le matériel ? C'est des choses que j'ai entendues, je n'y

crois pas, je pose la question. Enfin, dernière question : les cousins sont là aussi. Leur fils, Louane, qui est fan de vélo, il veut amener son vélo personnel. Et ce qu'il a le droit ou pas ? J'ai lu sur un obscur blog qu'il avait le droit. Ce n'est pas marqué sur le site. Dans le doute, est-ce que je prends mon vélo ou pas, etc. ? Sinon, j'en loue un à 15 € le week-end pour les adultes, 8 € pour les enfants. Le parc est tellement grand qu'on est obligé de louer un vélo, de toute façon. Mon séjour m'a coûté cher. Ce n'est pas un problème, j'assume. Je vais en vacances, j'assume. Le problème, c'est que je ne sais pas du tout ce que je vais déboursier quand je rentre dans Center Parcs. Donc, je ne fais pas de sorties, j'attends d'être sorti du Center Parcs le dimanche soir pour dire : oui, ça m'a coûté 1500 € ou ça m'a coûté 650 €. Surtout qu'il y a tout ce qu'il faut sur le site, je ne vais pas, pour une brique de lait, descendre à Poligny, je vais l'acheter à 4 € le litre à la supérette du Center Parcs. Bref, j'en ai bientôt fini. Je reprends mon véhicule dimanche. On est d'accord.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, je pense qu'on a à peu près compris ce que vous vouliez nous dire.

Arthur DELACROIX

Non, deux secondes. Je reprends mon véhicule le dimanche...

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Si. Moi je pense avoir compris.

Échanges hors micro dans la salle

Arthur DELACROIX

Donc, je reprends mon véhicule dimanche. Là, j'ai deux solutions. Soit j'attends 35 minutes qu'il y ait une place à Poligny qui se libère parce que tout le monde est sorti en même temps et je vais acheter mon porte-clés souvenir. Soit je vais dans une ville plus agréable, piétonnisée. Je ne citerai pas d'exemples, mais en tout cas, je veux dépenser mes sous. Je suis prêt à le faire puisque de toute façon, on est en 2019 puisque le Center Parcs est ouvert et les commerces sont ouverts le dimanche. C'est bien connu, en 2019, ce sera comme ça. Donc j'ai besoin de vos réponses pour savoir s'il me reste des sous et comment je fais pour budgétiser mon truc au début pour dire : tiens, je vais acheter des souvenirs avant, après, pendant. On n'a aucune info. Il y a des forfaits, mais on n'a aucune info sur combien ça nous coûte.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Je vais donner la parole, peut-être, aux gens de Pierre & Vacances pour nous dire un peu comment ils imaginent ce marché, cette clientèle... le fonctionnement de cette clientèle. Vous avez le micro ici.

Vincent POTTIN, Directeur du développement des projets opérationnels Center Parcs France

Vous avez oublié de dire que vous avez passé un très bon séjour et que Louise et Louissette, elles sont très contentes.

Applaudissements dans la salle

Échanges hors micro dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

S'il vous plaît. On laisse répondre M. POTTIN, puis après, il faudra passer à une autre question.

Vincent POTTIN, Directeur du développement des projets opérationnels Center Parcs France

On a 70 % de nos clients... À chaque arrivée, 70 % de nos clients sont déjà venus chez Center Parcs. Donc on a un taux de fidélisation. Effectivement, Arthur, Louise, Louissette, la première fois, effectivement, peuvent peut-être

ne pas avoir toutes les informations, même si nos sites Internet... On a des applications spécifiques et une communication à l'entrée du parc qui est très claire. Mais peut-être, parce qu'il y a 35 activités de loisirs, parce que le parc est grand, il y a beaucoup de choses, il y a une dizaine de points de restauration... Donc, effectivement, on peut peut-être être un peu perdu la première fois. Mais je vous garantis que nos clients, comme ils reviennent régulièrement, ils ne se posent plus ces questions par la suite. Et vous pouvez venir avec vos vélos, il n'y a aucun problème.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Bien. Je vous remercie de ces réponses. Est-ce qu'on peut... On ne peut pas épuiser le sujet, je suis désolé. Il a donné la réponse qu'il estimait devoir donner.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Moi, je voudrais quand même... On l'avait quand même un peu demandé à Pierre & Vacances. On n'a pas répété notre demande, mais... Est-ce que vous pourriez simuler un peu... Vous savez à peu près ce que vos clients dépensent à l'intérieur des Center Parcs. Est-ce que vous pouvez faire quelques hypothèses. Vous le ferez et vous le mettez sur le site parce que c'est quand même intéressant. On sait que l'accumulation de petites dépenses, ça finit par faire une grosse dépense. Ça, tout le monde le sait et c'est une question légitime. Il y a le loyer, puis, effectivement, suivant les pratiques que vous connaissez... Combien de fois... Quel est le pourcentage de repas qu'une famille moyenne prend au restaurant ou pas ? Mais on va être obligé de passer à notre sujet, donc j'aimerais mieux que vous répondiez sur le site. Mais je crois que ce sera intéressant d'avoir, comme ça, une illustration à travers trois ou quatre cas de figure des dépenses d'un ménage avec des enfants.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons demandé à M. GAUCHON, qui est enseignant universitaire spécialisé dans le tourisme en Savoie, de nous faire un petit exposé. Mais, M. GAUCHON, on n'aura pas le temps, sauf peut-être deux minutes. Je vais vous dire... On va mettre sur le site Internet les propos que vous pensiez pouvoir tenir. M. GAUCHON, on va mettre sur le site Internet les propos que vous pensiez tenir. Est-ce que vous pourriez juste dire, en deux minutes, dire quelle était votre intention ? Juste pour dire ce que vous pensiez.

Échanges hors micro dans la salle

Christophe GAUCHON, professeur à l'Université de Savoie

On peut juste mettre la première diapo et je passerai la suivante. Je n'irai pas jusqu'au bout, mais... Je remercie tous ceux qui ont chauffé la salle. C'est dommage que je n'en profite pas. Comme a dit M. BOLZE, je suis professeur de géographie. Je ne suis pas dans la région. Je m'intéresse à la géographie du tourisme et des espaces protégés. Jusqu'à ces derniers jours, j'ignorais jusqu'à l'existence de ce projet donc je n'ai pas d'avis précis sur ce projet en particulier. Je voulais simplement exposer quelques éléments de grille de lecture que des géographes appliquent à ce genre de projet d'aménagement touristique. La diapo suivante vous montre simplement – peut-être vous les connaissez, ces chiffres, ils viennent du secrétariat d'État au tourisme – la baisse de la proportion du tourisme des Français en espace rural, sur les 15, presque 20 maintenant, dernières années. Il y a une baisse importante. Je ne suis pas sûr que le secrétariat d'État au tourisme ait conservé absolument la même base statistique, donc il est possible qu'il y ait une petite rupture. Mais la tonalité, elle est quand même assez nette. De ce genre de tableaux, qui vaut la fois pour les séjours et pour les nuitées, moi, personnellement, n'étant pas économiste ni spécialiste du marketing du tourisme, je suis fort embarrassé parce qu'on peut en tirer des conclusions différentes voire extrêmement opposées. C'est-à-dire que l'on peut considérer que le tourisme en espace rural en France, c'est quand même une part de l'activité qui a méchamment du plomb dans l'aile et que consentir de gros investissements, c'est quelque chose qui vient complètement en contre-saison. Au contraire, on peut en faire une lecture plutôt, on va dire, volontariste, qui dit que le tourisme en espace rural, à l'ancienne – on a un peu évoqué certains de ces aspects –, pour le coup, il périclète, il est en fin de vie, et que le tourisme en espace rural ne peut se maintenir que par de nouveaux investissements et un renouvellement du produit. C'est pour ça que ce genre de tableau... et vous savez bien que les usages qu'on fait des statistiques et de l'économétrie, il en va du tourisme comme d'autres secteurs d'activité... ce genre de données brutes comme ça, c'est assez difficile, sauf si on n'a déjà une opinion qui est forgée avant, mais, autrement, de s'en faire une.

Diapo suivante. Mais je vais être loyal, je ne vais pas aller jusqu'au bout. Du point de vue de la géographie, moi, je ne m'intéresse pas beaucoup aux questions de rentrées d'argent ou des choses comme ça, parce que ce n'est pas

ma tasse de thé. Mais quand je suis amené à m'intéresser à un projet touristique, j'essaie de regarder quels sont les enjeux. J'en vois de trois ordres principaux. C'est bien parce que certains ont déjà été évoqués : la question des aménagements touristiques ; la consommation de l'espace – je pense que, là, sur le sujet, c'est assez sensible – ; les impacts paysagers ; la question de la densité d'occupation ; la question des infrastructures qui accompagnent ces aménagements. Là aussi, dans le peu de temps dont je dispose, je vous mets en garde contre le fait qu'on peut aussi avoir des données qui peuvent être un petit peu sollicitées d'un côté ou de l'autre. Je pense par exemple à l'impact paysager. Je ne veux pas me fâcher avec l'architecte qui est dans la salle, mais des fois, vous avez des dessins d'architectes qui édulcorent un peu la réalité, comme vous le savez, par exemple du point de vue de l'impact visuel. À l'opposé, vous avez des opposants à ce genre de projets, celui-ci ou d'autres, qui vont par exemple surutiliser la photo aérienne. Effectivement, ce genre d'infrastructure, en photo aérienne, c'est assez vilain. Mais, en même temps, sans vous connaître individuellement, la plupart d'entre vous ne survolent pas la forêt de Poligny tous les samedis et donc n'auront jamais cette vision. Donc, cette question, elle est quand même délicate parce que les impacts paysagers, ça dépend beaucoup du point de vue, ça dépend des documents sur lesquels on se base, ça dépend de la confiance qu'on accorde aux documents. Là aussi, on peut faire dire des choses très très contraires en fonction des documents qu'on choisit.

Les pratiques touristiques, ce sont les pratiques que l'on va attendre de la clientèle espérée. Là, on a surtout une clientèle familiale avec des activités de loisirs, des activités sportives, des activités qui sont en partie importantes à l'intérieur de l'espace du Center Parcs. Évidemment, les activités sont en rapport avec les aménagements qui ont été faits : cours de tennis, espaces aqua-ludiques... enfin, des choses comme ça. Puis, pour boucler le triangle, ces deux aspects d'aménagements et de pratiques, ils prennent leurs sens en interaction avec les représentations de la destination de vacances. Ça, c'est les représentations, c'est-à-dire les images que l'on suppose être présentes dans les clientèles que l'on va solliciter, en l'occurrence, dans le cas des Center Parcs, la perception d'un espace rural, d'un espace à faible densité, puisqu'en général, on est dans des implantations qui sont au cœur de massifs forestiers ; avec la notion d'espace qui apparaît relativement isolé, séparé... Il faut faire attention au choix des adjectifs parce qu'il y en a qui peuvent être connotés positivement ou négativement ; mais la représentation d'un espace qui peut être un peu à l'écart du monde, même s'il peut être très très proche d'une ville moyenne comme Poligny ; et avec le choix de la destination qui se fait justement par rapport à ces représentations. Il faut donc vraiment envisager ces trois aspects-là et sans perdre de vue qu'ils sont tout à fait interconnectés.

Je fais l'impasse sur les diapositives suivantes. Mais je voudrais simplement terminer en disant que, de nos jours, dans le monde, en Europe occidentale, en France, la majorité d'entre nous, nous sommes touristes ; régulièrement, de façon moins régulière... ça dépend. Les régions, le Jura – c'est vrai pour la Savoie, c'est vrai pour Paris – sont à la fois ce qu'on appelle des lieux de destination... Ça veut dire que ce sont des régions qui accueillent des touristes venus de France, venus des pays voisins, venus de l'extérieur. Mais en même temps, nos régions – moi, je viens de Savoie, vous êtes du Jura, ça revient au même, ce n'est pas différent – sont aussi ce qu'on appelle des foyers émetteurs. C'est-à-dire que les populations locales résidentes, elles vont aussi passer des vacances, peut-être dans le sud, peut-être dans des pays voisins, etc. Moi, je pense simplement, surtout, par rapport aux représentations, qu'il faut bien, chacun individuellement, se mettre aussi dans l'idée qu'on est à la fois population accueillante et population touristique. Je pense que si on commence à mettre le touriste à distance... parce que le touriste, c'est toujours un petit peu un plouc, et c'est toujours l'autre. Mais nous-mêmes, on est touriste. Mais si on commence à mettre le touriste à distance en supposant un comportement tout à fait particulier, en vérité, c'est le même, peu ou prou, que le nôtre quand on part en vacances. Donc, il faut aussi interroger nos propres pratiques vacancières qui, j'imagine, sont assez variées dans la salle, comme dans la population moyenne des Français, il ne faut pas, dans nos têtes, installer une espèce de cloison en pensant aux populations touristiques qui vont venir chez nous sans penser que soi-même, on est touriste et qu'on va aussi dans d'autres destinations. Je ne vais pas plus loin.

Applaudissements dans la salle

[Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public](#)

Merci. M. GAUCHON, on pourra mettre tout l'exposé que vous nous aviez préparé sur le site du débat et chacun pourra en prendre connaissance. Je vous remercie. On va passer à la deuxième partie du débat, qui paraît tout aussi importante et que nous avons commencé à évoquer, à savoir les retombées économiques.

Les retombées économiques du projet (suite)

[Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public](#)

Les retombées économiques se divisent en deux thèmes. Il y a les retombées économiques au moment de la construction. Il y a un certain nombre de chantiers à mettre en œuvre. Est-ce qu'il y a un intérêt pour le Jura d'avoir

ce chantier qui se développe ici ? Ou est-ce que ce sera un ovni venu de l'extérieur ? C'est un enjeu important pour accepter ce projet ou non. Par ailleurs, la deuxième chose, c'est de savoir les retombées permanentes durant l'exploitation. Est-ce que le Center Parcs est exogène, vit sur sa propre base, commande ses prestations n'importe où dans le monde au plus offrant et vit sans trop connaître le local ? Ou est-ce qu'il y a des liens ? On a déjà entendu des débuts de réponses tout à l'heure. Mais de toute manière, il y a des explications à avoir, il y a des craintes à exprimer. On va donc revenir sur cette question. D'abord, la question de la construction. Il y a des gens du bâtiment qui étaient prêts à s'exprimer. Monsieur, pouvez-vous nous donner votre point de vue ?

Les retombées économiques du projet dans la phase de construction

Jean-Luc TISSOT (secrétaire général de la CAPEB)

[La CAPEB], c'est les artisans du bâtiment. Ça va faire la deuxième fois que je parle, vous voudrez bien m'en excuser. Je dois avoir un clone, et tant mieux, si mes messages passent. Ça fait trois ans que je suis dans le Jura pour mon plus grand bonheur, trois ans que je vois les entreprises disparaître : à peu près 10 % de moins tous les ans, avec les emplois qui disparaissent en même temps. L'État, bien conscient de ça... Vous avez entendu que l'activité repart partout, sauf dans le bâtiment où elle s'effondre parce que les tendances cette année sont encore pires que les années précédentes. L'État, conscient de la situation, a dit : on va donner 4000 € par emploi créé. Et alors ? On va pas embaucher quelqu'un qui n'a pas de boulot parce qu'on nous donne 4000. Ça va nous faire une perte colossale. Ce n'est pas les subventions qui font l'emploi, ce sont les chantiers. Nous n'avons pas les moyens de refuser quelqu'un qui dit : on va vous faire bosser entre 74, 75, 77 % des entreprises locales, sous-entendu sans emplois délocalisés. On parle des Jurassiens, on ne parle pas des gens des pays de l'Est qui ne sont pas payés, pas déclarés, pas logés correctement. Ce n'est pas ça qu'il y a chez les artisans. Donc, que les choses soient bien claires. La CAPEB n'est pas en train de dire : on vous déroule le tapis rouge, Messieurs de Center Parcs ! Non. On n'en a qu'un qui veut nous faire bosser, ne le refusons pas. On n'a pas les moyens de refuser ça. Et puis, deuxième et dernière chose. J'ai entendu parler d'écologie. Mais il faut savoir que nous, dans le bâtiment, on ne parle pas d'écologie, on parle de développement durable parce qu'il y a trois pieds. Il y a l'écologie, que nous faisons tous les jours : regardez les chantiers, profondément respectueux de l'environnement ; tout ce qui est fait pour protéger les animaux ; tout ce qui est fait pour améliorer le chauffage, l'isolation, etc. de tous les bâtiments. Donc, sur le plan écologique, c'est le quotidien de ces entreprises. Mais l'écologie toute seule ne tient pas debout, si on n'a pas le social et les emplois qu'on peut créer quand on a les chantiers et qu'on ne peut pas créer quand on n'a pas de chantiers, et que malheureusement on détruit. Et le dernier pied, c'est l'économique. S'il y a des chantiers du bénéfice, il y a des salaires versés, il y a des impôts reversés. Et c'est nous qui faisons tout ça. S'il vous plaît, ne nous le détruisez pas ! On va trop mal.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Y a-t-il des demandes d'expression ? Madame, là-bas. Allez-y.

Échanges hors micro dans la salle

Anne PERRIN (conseillère municipale de Lons)

Je suis un peu excentrée... au moins cinquième fois. Mais pour le coup, je vous rejoins, M. TISSEUIL. Ce n'est effectivement pas les emplois, le boulot qui... Vous avez raison : il manque du boulot le secteur du bâtiment. La question que je voudrais poser, moi, principalement à M. CHALUMEAUX, au nom du conseil général. On ne peut pas [conduire] un projet politique d'un département que sur : on subventionne un équipement de loisirs. Comment ça va venir en contradiction avec d'autres équipements de loisirs sur le département ou avec un développement touristique. Ce n'est pas suffisant, il faut être au-delà de ça, sinon on fait au mètre carré et on voit pas plus loin que le bout de son nez. Moi, ce qui m'intéresse c'est : quel est le projet politique du département aujourd'hui et des finances qui vont... Quel va être le désir de mettre les finances publiques au profit de quelque chose pour l'ensemble de la population. Aujourd'hui, on va mettre de l'argent, énormément d'argent, sur le Center Parcs, au profit d'un privé. Or, il y a des urgences climatiques, Mme MONNET les a rappelées tout à l'heure. Il y a des urgences dans le secteur du bâtiment. Pourquoi le Conseil général en reste simplement à étudier la faisabilité du Center Parcs en disant : enfin – ce que nous a dit tout à l'heure M. CHALUMEAUX – on nous propose quelque chose clé en main qui va rapporter des emplois. C'est vrai que ça va rapporter des emplois. Mais quelle est votre pensée politique, au département, aujourd'hui, pour notre avenir, l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants, à l'heure où on est en train de cuire sur la planète ? On est d'accord... pour aussi mettre à profit, ne pas faire l'aumône, au bâtiment... Mais, quand même, aujourd'hui, une priorité, c'est la problématique de l'isolation pour

faire cesser un gaspillage monumental d'énergie. Où est cette pensée politique-là ? On ne peut pas faire au centimètre carré, voir pas plus loin que le bout de notre nez. Ça, c'est juste parce que Monsieur de la CAPEB vient d'intervenir. Mais moi, je vous pose la question de : comment le département va s'intéresser ou pas ? Et quand il aura financé le Center Parcs, est-ce qu'il aura encore les moyens de financer les projets proposés, par exemple, par ID 39, qui sont le développement à 300 ha de vignes sur le Jura, et qui pourrait amener du tourisme, si on veut en rester *stricto sensu* au tourisme. *Quid* du projet, éventuellement, d'alimenter en circuits courts le secteur de Poligny ? Tout ça, c'est plus que votre rayon, M. CHALUMEAUX. L'agriculture, la viticulture... Et puis, je repose la question, la question du bâtiment.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Concrètement, est-ce que les entreprises jurassiennes sont en état de travailler ensemble ?

Anne PERRIN (conseillère municipale de Lons)

Ce n'est quand même pas rien. On parle d'un projet politique. M. CHALUMEAUX nous répond tout à l'heure, *stricto sensu*, sur un petit bout de ce qui nous préoccupe. Je voudrais avoir cette réponse-là.

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

C'était l'objet de la soirée, me semble-t-il, ce projet-là, sachant qu'autrement, on injecte tous les jours de l'argent dans l'économie jurassienne. Si vous avez suivi l'actualité, on a voté 20 millions d'emprunts vendredi dernier pour des travaux qui ont été réalisés dans le département du Jura ces dernières années : la médiathèque de Lons-le-Saunier... Enfin, je pourrais en citer des dizaines... Le contournement de Lons-le-Saunier. C'est aussi des entreprises qui travaillent tous les jours. La voirie, etc. Par contre, on a des compétences qui sont obligatoires, qu'on va assumer. L'entretien des collèges, etc., et j'en passe... la voirie. Mais, pour ce type d'équipements comme pour d'autres, ce n'est pas au département d'être le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage de ces investissements.

Intervention hors micro dans la salle

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

C'est aux collectivités d'être les porteurs de projets. Nous, nous arrivons en co-financement. Ça ne peut plus être autrement aujourd'hui.

Anne PERRIN (conseillère municipale à Lons)

Vous pouvez quand même vous mettre autour de la table avec la municipalité de Poligny, avec la « com'com' » de Poligny...

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

On le fait tous les jours !

Anne PERRIN (conseillère municipale à Lons)

... sur d'autres projets qui sont porteurs pour notre avenir. Qu'est-ce qui va rester comme marge de manœuvre au département pour financer d'autres projets au service de tous, et pas simplement de la poche d'actionnaires ?

Applaudissements dans la salle

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

Ce ne sera, je vous le rappelle, que quelques millions d'argents frais. Le reste, ce sera de l'emprunt, de toute façon, dans le montage de la SEM. Et, comment dire, ça n'amputera pas de manière monumentale les finances

avenir du département. L'histoire de planter 300 ha de vignes, c'est totalement illusoire. On n'a même pas les droits de plantation...

Applaudissements dans la salle

Intervention hors micro dans la salle

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

... Vous connaissez la loi Évin ? Il faut plus boire de vin. Il faut plus faire de publicité sur le vin. C'est vrai ou pas ?

Échanges hors micro dans la salle

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

Si on accorde des droits de plantation au Jura, on les accordera sur les autres vignobles en France, parce que c'est une réglementation européenne. Et ailleurs dans les autres pays du monde... d'Europe, je veux dire. Donc, le projet ne tient pas, parce qu'après, le vin, il faudra le vendre.

Échanges hors micro dans la salle

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

Aujourd'hui, des aides pour s'installer vigneron, il y en a. Ils n'attendent pas après le conseil général pour ça. Il y en a.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

M. CHALUMEAUX, c'est vrai qu'on a eu un peu des idées qui sont sorties de ce débat, qui figurent d'ailleurs dans la boîte à idées du site, à ID Jura, qui fait des propositions. Est-ce que d'ici le mois de septembre, finalement, ces projets, qui sont d'ailleurs plutôt des concepts, un peu, que des projets...

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

Oui, on n'a rien vu arriver... On n'a rien vu arriver à notre niveau.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez. Ils existent, ils sont sortis du débat et on les reprendra dans nos conclusions. On peut vous les communiquer si vous voulez. Ils figurent sur le site Internet. Est-ce que, en septembre, vous aurez eu le temps de les examiner et de dire si, finalement, vous êtes prêts à les regarder de plus près, pour faire tout à fait cours ? C'est vrai qu'il y a des gens qui ont fait du travail. Là, on sort un peu du sujet. Mais c'est une question de fond de savoir si toutes ces idées-là, elles vont rester simplement sur le site ou bien, comme elles s'adressaient quand même un peu, peu ou prou, aux collectivités territoriales, si, finalement, vous êtes prêts à les examiner un peu mieux. C'est vrai qu'on voit bien qu'il y a des initiatives locales, y compris dans le domaine du tourisme d'ailleurs, qui peuvent être intéressantes. Il y a des choses qui ont été dites tout à l'heure sur une manière, peut-être, de mieux mettre en valeur ou de regrouper du savoir-faire local qui, d'ailleurs, pourrait être tout à fait intéressant, même pour le Center Parcs, comme quelque chose qui est intéressant à aller voir. Est-ce que vous pourriez regarder ça ? Ce serait quand même intéressant qu'il y ait un petit examen sur tout ça.

Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du Jura

Bien sûr qu'on va les regarder puisqu'en plus, leurs auteurs nous disent que ça ne coûterait quasiment rien en argent public. Donc, bien sûr qu'on va les regarder. S'il y a un réel projet économique derrière, il n'y a pas de raison de s'en priver.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'on peut reprendre la partie sur plutôt... les conditions qu'il faudrait rassembler pour que les entreprises puissent soumissionner ? Là, Monsieur, c'est la CAPEB. La CAPEB, c'est des artisans essentiellement. Pardon, allez-y... C'est vrai que des artisans tout seuls, même si vous éclatez en quelque sorte vos appels d'offres en lots plus petits, il y a une certaine taille des entreprises pour y répondre. Allez-y, parlez sur ce sujet-là.

Claude CANIOTTI (président de la Fédération du BTP du Jura)

Bonsoir. Je représente une partie des artisans du Jura... les entreprises moyennes du département. Pour répondre à votre question de savoir si les entreprises jurassiennes ont la capacité de répondre sur ce type de projet, sachez qu'on a déjà largement réfléchi. Il faut le savoir, on estime à peu près les travaux... les travaux, c'est à peu près 500 emplois sur deux ans. Le nombre de salariés du bâtiment, toutes tailles d'entreprises confondues pour le département du Jura, c'est 5100 salariés aujourd'hui. Donc, on ne va pas occuper tout le monde sur Center Parcs. Nous, on s'est déplacé, avec nos collègues de la fédération de la Vienne, pour voir un peu comment ils avaient procédé. On a rencontré des chefs d'entreprises qui ont des entreprises de la même taille que les entreprises par rapport à... dans le Jura. Aujourd'hui, on n'a pas de souci dans nos capacités à répondre. Il est certain qu'il faut qu'on s'organise. Ça passera forcément par des groupements, je veux dire, ce ne sera pas des entreprises isolées. Ça sera certainement des groupements d'entreprises avec des mandataires par groupements suivant les lots sur lesquels on doit répondre. Ça demande une organisation, mais sachez qu'on l'a déjà dit et on le répète. On est en ordre de marche. On a déjà commencé à faire des réunions avec des adhérents pour saisir cette opportunité qui nous est offerte.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. Monsieur, oui ?

Laurent CHAUVIN (Construction Chauvin)

Bonjour. Je voulais revenir sur le choix du maître d'ouvrage et de s'orienter sur de la construction bois. Il a été toujours très bon dans ce qu'il a fait jusqu'alors. Je rebondis sur ce que dit Claude. Il y a une vraie compétence en matière de construction bois en Franche-Comté, dans le Jura notamment. Ce n'était pas le cas des gens de la Vienne et, pourtant, ils ont réussi à relever le challenge. On a, nous, une opportunité de non seulement créer des groupements d'entreprises pour la réalisation de Center Parcs, mais on sait – et, moi, j'en ai fait l'expérience – qu'à partir du moment où vous travaillez en symbiose avec d'autres collègues, vous pouvez aller prétendre à d'autres marchés, y compris en dehors du département. On a un autre élément qu'on peut mettre en avant, c'est qu'on a une filière bois locale qui est forte. Je pense qu'il y a là, peut-être, une exigence à avoir vis-à-vis du maître d'ouvrage, que de privilégier une matière locale avec un savoir-faire local. Mais, pour le cas, il y a vraiment une capacité de réponse locale avec la fédération d'entreprises pour pouvoir répondre à la fois aux enjeux écologiques, économiques... les enjeux de performance énergétique, qui peuvent être demain... La taille de ce projet – je l'avais déjà dit [et ça été redit] dans la précédente intervention – va permettre de lancer des réflexions pour pouvoir offrir des réponses à la maison individuelle qui pose tant de problèmes aujourd'hui par rapport à l'enjeu thermique et par rapport à la réponse économique que l'on peut apporter au grand public. Ça, c'est vraiment un projet moteur qui peut aller largement au-delà de ce qu'il va apporter à court terme.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous avez déjà commencé à vous organiser en attendant de rencontrer le maître d'ouvrage quand il sera prêt ?

Laurent CHAUVIN (Construction Chauvin)

Bien sûr.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Vous avez déjà commencé ?

Laurent CHAUVIN (Construction Chauvin)

Moi, ce qui me concerne, j'ai déjà eu des contacts avec un certain nombre de mes confrères pour former effectivement des groupements de réponses.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Parce que d'expérience, à titre personnel, je pense que c'est un énorme travail que d'apprendre à des entreprises à travailler ensemble. Ça ne s'improvise pas au dernier moment.

Laurent CHAUVIN (Construction Chauvin)

En l'occurrence, ce que je peux vous dire, dans mon cas personnel, on n'a pas attendu Center Parcs. On est déjà groupé sur d'autres opérations.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord.

Laurent CHAUVIN (Construction Chauvin)

On fait déjà des achats communs, on fait déjà des opérations de rénovation en commun. Donc, ce projet-là est pour nous l'aubaine d'aller passer une marche supérieure.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

... d'avancer. Monsieur, là ?

Un participant dans la salle

On m'accorde la parole donc je vais la prendre.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

On vous l'avait promise. Je vous l'avais promise.

Le même participant dans la salle

Sur la construction, la question de la « qualité » de l'environnement dans le Jura et du nombre de touristes qui viennent ont un lien direct. Peut-être faudrait-il se poser la question de la diminution du nombre de nuitées dans le Jura depuis un certain nombre d'années avec la qualité de l'eau, telle que l'on peut s'en rendre compte en lisant les comptes rendus de la presse, c'est-à-dire le nombre de pollutions, n'est-ce pas. Mais, pour ce qui est strictement de la construction, j'ai souligné dans une réunion précédente consacrée à l'environnement que, parmi les problèmes, il y avait les pesticides (perméthrine, cyperméthrine), utilisés pour traiter les bois. Si on veut vraiment faire quelque chose de très bien dans le Jura, de durable, et quelque chose qui sera en même temps un produit d'appel, faisons en sorte, en modifiant les pratiques, en modifiant les normes, parce que nous sommes, dans le Jura, entre des plateaux, dans des systèmes karstiques, très particuliers, que les bois qui seront utilisés ne soient pas traités. Seulement en les coupant en bonne période ou bien en utilisant des bois retifiés. Voilà sur ce point-là.

Un participant dans la salle

Il y a des normes, Monsieur.

Le même participant dans la salle

Les normes en France, il suffit de les regarder pour s'apercevoir qu'il y a de plus en plus de pollutions en même temps qu'il y a de plus en plus de normes. Je suis contre le fait de cet hyper-développement des réglementations. On construit des usines à gaz alors qu'il suffit d'abord d'un peu de bon sens et de se mettre d'accord au niveau des territoires, parce que chaque territoire des plateaux jurassiens est tout à fait spécifique... qu'on réunisse tous ceux qui sont professionnellement intéressés, tous ceux qui contribuent – parce que les citoyens ont le droit –, et qu'on accorde le droit à tous ceux qui ont quelque chose à dire de pouvoir participer. J'ai posé la question lors de la réunion sur l'environnement de l'évaluation environnementale. On nous demande à nous, citoyens, de prendre une position ou, du moins, d'exprimer des positions. Or, il n'y a pas de liberté s'il n'y a pas d'information. L'évaluation environnementale, si elle intervient, les citoyens en sont exclus, sauf les associations agréées au titre de l'environnement, c'est-à-dire celles qui sont suspendues aux mamelles de l'État, mamelles bientôt vides, n'est-ce pas. En tout cas, [celles-ci] pourront seules s'exprimer, ceci en contradiction avec l'article 2 de la Charte constitutionnelle de l'environnement qui fait obligation à chaque citoyen d'agir pour protéger l'environnement.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Si je retiens bien, vous voudriez qu'il y ait une réflexion sur une gestion raisonnée de la forêt...

Le même participant dans la salle

Je ne dis pas « raisonnée ». Une gestion qui permette d'utiliser des bois sans aucun traitement. C'est possible, je connais une entreprise qui le fait dans le Jura.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y a une question...

Un participant dans la salle

Ce n'est pas possible, c'est contraire à la loi.

Le précédent participant dans la salle

Je viens de vous dire que la réglementation était débile. La loi, elle se change, Monsieur.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que c'est possible avec les bois du Jura ou est-ce que ça n'est possible qu'avec des bois exotiques ? C'est quand même intéressant. Est-ce que c'est incompatible avec des bois du Jura ?

Échanges hors micro dans la salle

Une participante dans la salle

Juste pour dire par rapport à la construction en bois. 100 % d'accord, puisque j'habite une maison en bois – une maison en bois massif, non traité, une maison passive, en épicéa, épicéa qui n'est pas du Jura parce que je n'ai pas trouvé dans le Jura les compétences pour faire cette maison-là. Je l'ai achetée en Allemagne, vous vous rendez compte un peu ! Heureusement, heureusement, il y a quand même la terrasse, qui est en acacia qui est du Jura. Moi, je pense que le Center Parcs, il se fera, franchement, bien que ce ne soit pas ma tasse de thé. Mais je suis d'accord que c'est pour faire de la qualité à ce moment-là. Effectivement, qu'on fasse travailler les artisans locaux, qu'on fasse à ce moment-là un chantier d'innovation et que ça puisse profiter à long terme. Vous me connaissez. Normalement, je devrais être assise de l'autre côté. Je suis de ce côté... Mais je suis d'accord... Ça, c'est faisable. Pour le coup, je voudrais qu'à ce moment-là, il y a une vraie réflexion de la part de la CAPEB et des artisans pour vraiment développer une filière bois qui serve à autre chose qu'à une chaufferie pour chauffer une bulle.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. La parole là-bas, au fond.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Je voulais, dans le fil de ce qui vient d'être dit... Les projets Pierre & Vacances Center Parcs, initialement, mettaient en œuvre des vertus écologiques, et même des piscines écologiques, c'est-à-dire des piscines plein air, non chauffées l'hiver. Ça correspondait à un concept de loisir il y a 30 ans et qu'on aimerait bien retrouver aujourd'hui, vu les urgences climatiques. Or, là, on se retrouve avec un projet chauffé à 29 °C toute l'année. Moi, je voudrais insister sur deux points sur les retombées économiques. C'est les retombées économiques pour Pierre & Vacances, déjà, parce que, là, on parle des constructions, de l'exploitation, mais il faut aussi parler des retombées économiques du promoteur qui va être propriétaire pendant très peu de temps, finalement, puisqu'il achète, il revend. Il est là pour transacter. La plus-value foncière sur l'opération de vente de la forêt de Poligny, puisque l'hectare va être vendu à 15 000 €... Oui, c'est un peu une redite par rapport à un autre atelier, mais on a eu droit à des redites également larges aujourd'hui.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

On est sur les retombées économiques, dites-nous.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Les retombées économiques pour Pierre & Vacances, elles sont estimées, avec un prix de vente à l'hectare de 15 000 € et une plus-value au mètre carré... enfin, au mètre carré constructible... Vous ferez le calcul à la maison, c'est très simple. C'est une plus-value fois 30 entre le prix d'achat de la forêt et le prix de vente incluant le terrain, les habitations clé en main. Donc on arrive à une plus-value d'environ 40 millions d'euros, qui est confirmée par les estimations de coûts réels des constructions et de prix de revente aux investisseurs finaux. On est à peu près dans le même ordre : une plus-value de l'ordre de 100 000 € par acte de vente individuel. Ce chiffre-là semble relativement fiable : 40 millions d'euros de plus-value sur le projet. Voilà qui donne des arguments aux collectivités pour négocier un peu plus durement leurs investissements dans ce projet puisque, finalement, l'Aqua Mundo pourrait être payé intégralement par Pierre & Vacances, sans faire reposer le risque sur les collectivités. Je reboucle sur les retombées économiques. Qu'est-ce que va devenir ce fameux Aqua Mundo au bout de... ? Un boulet... un boulet en termes de charges, parce qu'il va falloir réparer par tous les bouts à la charge de la collectivité majoritaire dans la SEM. Donc, attention à ce qui se profile. Pierre & Vacances, vous seriez bien inspirés de revenir à votre base, de ce qui était des projets écologiques extensifs, moins massifs... un peu moins de monde... et avec une préservation de l'environnement.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, on a travaillé dans un atelier sur toutes les questions de vente et de gestion et on doit trouver sur le site Internet, maintenant, un certain nombre de réponses.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, Xavier, je vais donner une réponse très claire. L'estimation de 15 000 € l'hectare... Je ne sais pas si vous étiez à l'atelier Forêt, moi j'y étais, j'ai même fait le compte rendu. Elle n'a pas du tout été confirmée, ni par l'ONF, ni par le maire de Poligny. Donc, c'est un bruit... 15 000 € l'hectare, il semble que ce soit davantage. Je dis ça simplement par souci de la vérité. C'est peut-être 16 000, je n'en sais rien, mais ce n'est pas 15 000.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Oui. Je vais citer ma source : c'est le maire de Poligny qui l'a fait dans l'atelier Agriculture où il y a eu insistance sur le prix de vente.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

À l'atelier Forêt, il a dit...

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Laissez-moi terminer, s'il vous plaît. Il a donné une fourchette et il a dit entre 11 et 19 000 €.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

19, ce n'est pas 15.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Moi, je fais une moyenne... je fais la moyenne. Je suis basique. Je fais la moyenne. Excusez-moi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

À l'atelier Forêt, il a dit que c'était plus que 15 000.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Attendez, on va demander à Madame qui n'a pas eu encore la parole, puis je vous la donnerai. Sur les questions de retombées économiques de la construction... Puis, après, il faudra parler de l'exploitation.

Marie-Georges DUPUY

Je voulais demander à Pierre & Vacances, parce que j'avais lu que l'Aqua Mundo était un savoir-faire allemand : est-ce vrai ? Est-ce que ce sont les Allemands qui fabriquent ? Je l'ai lu pour Hattigny.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Réponse rapide, M. CHABERT.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Il y a eu effectivement des interventions sur la construction à Hattigny d'une entreprise allemande qui était associée à une entreprise française. Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a que les entreprises allemandes qui savent les construire. Absolument pas.

Marie-Georges DUPUY

C'est ce que je voulais savoir.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Absolument pas. C'est des charpentes... Là, il s'agit de charpentes en lamellé-collé. Je pense qu'il y a plein d'entreprises dans le Jura qui savent faire du lamellé-collé. Donc je ne suis pas inquiet.

Marie-Georges DUPUY

Je voulais savoir si, justement, c'était bien réfléchi

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Les projets que nous venons de réaliser étaient dans des pays où les filières bois... dans des régions, pardon, ou les filières bois étaient beaucoup moins structurées qu'ici. Donc on peut parfaitement faire le pari qu'on trouvera les entreprises qui savent faire ce genre d'ouvrage, ce qui était beaucoup plus difficile... En tout cas, ce ne sont

pas des entreprises régionales, même les associés français de l'entreprise allemande, puisque l'entreprise allemande n'a pas fait l'ensemble des travaux. Elle n'était pas sur la région parce qu'il n'y avait pas dans ces régions-là, que ce soit en Moselle ou dans la Vienne, les compétences qu'il y a sans doute ici.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Madame, sur le bâtiment.

Brigitte MONNET (conseillère régionale Europe écologie Les Verts de Franche-Comté)

Je voulais quand même intervenir parce qu'on parle du bâtiment et je connais particulièrement bien ce domaine, notamment celui de l'efficacité énergétique. Moi, j'ai envie de m'adresser à M. CANIOTTI, à M. CHAUVIN et au Monsieur de la CAPEB, que je connais, pour leur dire : moi, j'ai envie que vous vous mobilisiez de la même façon pour l'efficacité et pour la rénovation énergétique des bâtiments, sachant que... Je vais vous donner un exemple pour faire une petite comparaison. Savez-vous, depuis que la région Franche-Comté a mis en place son programme Effilogis, combien elle a engendré de travaux en Franche-Comté ? 300 millions de travaux... 15 millions d'euros d'aides pour les BBC dans le logement social, dans la maison individuelle. 300 millions d'euros de travaux. En comparaison de ce qui va être mis en argent public sur les cottages les millions d'euros en direction des entreprises, vous me direz que, quand même, on n'a pas tout à fait les mêmes proportions. Donc je trouve qu'on peut faire beaucoup plus avec l'argent public, beaucoup mieux, au bénéfice des habitants de notre région, et pas pour deux ans ! Pour 20 ans, pour 30 ans ! Parce qu'on sait qu'il y a du travail pour toutes ces années-là, en rénovation énergétique. Donc le souci, le travail des entreprises, il va à tout le monde. Je pense qu'on est tous pour de l'emploi. Mais quand même, à un moment donné, je me dis... Si, aujourd'hui, on me disait, et d'ailleurs on l'a déjà montré à la région : on va vous faire une entreprise d'armement. Vous allez voir, c'est bien. Ça va vous créer des milliers d'emplois, mais ça ne fait rien. Si ça détruit des milliers de vies ailleurs, je m'y opposerai de toute façon. On ne peut pas soutenir à tout prix tout et n'importe quoi.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Y a-t-il d'autres prises de parole ? Monsieur.

Jean-Luc TISSOT (secrétaire général de la CAPEB)

Pardonnez-moi, juste un mot. Sur tout ce qui concerne les travaux liés à la rénovation énergétique, Madame, le bâtiment s'effondre, je l'ai dit tout à l'heure. La rénovation énergétique ne baisse que de 1 %. Donc tout l'argent que vous avez mis permet de limiter les dégâts et c'est le quotidien de nos entreprises de faire ce type de travaux. Mais, rassurez-vous, il n'y a pas un centime de subventions publiques. Ce sont les clients qui en bénéficient.

Suite de l'intervention hors micro

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Au-delà de cette discussion, cet échange nous a permis de repérer un peu les enjeux de la construction et les limites éventuelles, puisqu'un certain nombre de personnes disent que ce n'est pas satisfaisant. Est-ce que nous pouvons parler maintenant de l'exploitation du centre ? Il est l'heure... Il est bientôt 11 h. J'aimerais qu'on passe quelques minutes sur les problèmes d'exploitation parce que l'exploitation, c'est les circuits courts, c'est les prestations des artisans et autres, non pas pendant deux ans, mais pendant toute la durée de vie du centre. C'est au moins aussi important que le temps qu'on vient de passer... que ce qu'on vient de dire sur les constructions. J'aimerais donc qu'on passe quelques minutes sur l'exploitation.

Les retombées économiques du projet dans la phase d'exploitation

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, vous vouliez prendre la parole ?

Alain JUST (architecte, Jura)

En tant qu'architecte, j'essaie toujours de faire la synthèse entre différents points de vue. On a parlé de tourisme, on a parlé d'économie. D'une façon inconsciente, on parle aussi de nature. Il ne faut pas oublier que, dans le Jura, le tourisme, il est artificiel. Le ski alpin, ce n'est pas un ski jurassien, c'est un ski qui a été importé. Jouvencelles, Saint-Jouvent, c'est un directeur départemental de l'équipement qui a décidé... l'État, à cette époque-là, de construire des pistes de ski. Donc c'est quelque chose d'artificiel. L'eau dont on bénéficie par Chalain... mais, disons, Vouglans, c'est un plan d'eau artificiel... en 65-68, quand ça s'est décidé. On ne pourrait pas le refaire aujourd'hui. Mais c'est quand même un des piliers de... je parlais de tourisme d'été et de tourisme du rural... qui permet d'équilibrer les choses. On peut débattre pour savoir s'il fallait le faire ne pas le faire. Mais la notion de tourisme, de nature et d'économie, tout est lié. Je crois que c'est ça, l'économie au sens large. Je pense que... J'ai posé une question tout à l'heure parce que j'étais inquiet. Vous m'avez répondu. Je craignais que ça devienne un peu une copropriété de retraités dans les 15 ans. Vous m'avez répondu sur un bail commercial que je vérifierai parce que c'est un point important qui permet d'être certain, disons, d'avoir une continuité. L'économie dont vous parlez, la maintenance, toutes ces choses-là, le débat qu'il faut avoir, tous confondus, parce qu'on ne peut pas être tous d'accord sur tout, c'est que : est-ce qu'il vaut mieux avoir des résidences secondaires qui sont ouvertes 8 jours ou 15 jours par an et, le reste du temps, le village est mort, même si de temps en temps on vient le week-end pour tondre la pelouse ? Et une économie industrielle – moi, ça ne me fait pas peur –, mais qui soit faite pour s'insérer dans une économie de la construction au sens plus global, et ensemble. C'est vrai que c'est un peu énorme, mais je crois que, comme Vouglans, c'était énorme, comme le ski alpin, c'était énorme par rapport au Jura.

Applaudissements dans la salle

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

D'autres personnes sur l'exploitation ? Vous êtes épuisés si je comprends bien. Monsieur, là.

Échanges hors micro dans la salle

Un participant dans la salle

Moi, j'avais deux trois points à aborder. Je pensais notamment... En matière d'exploitation, c'est sûr que ça va créer des emplois, mais je pense que ce n'est pas des emplois très très pérennes et très valorisants pour ceux qui les occuperont. Pour avoir travaillé dans la restauration, c'est quand même des métiers pas toujours... je trouve ingrats, on va dire. Concernant l'argent public qui serait investi dans ce projet, je vais dans le sens de Madame et c'est sûr qu'aujourd'hui, 1 € investi dans l'efficacité énergétique du bâtiment est beaucoup plus rentable que 1 € investi dans ce type de tourisme. Je pense aussi qu'on a la chance, dans le Jura, d'avoir un label qui s'appelle le label « *Made in Jura* ». Aujourd'hui, si on investissait tout cet argent pour développer ce label et faire un label « *Made in Jura Habitat* », « *Made in Jura Gites* », « *Made in Jura Gastronomie* », « *Made in Jura Sites touristiques* », on aurait quelque chose qui serait beaucoup plus vecteur de touristes dans la région. Je pense que vouloir développer ce centre en se disant que ça va développer de la visibilité à l'ensemble du département... je pense que ce n'est pas vraiment un très bon point de vue. Et sans vouloir offenser Monsieur de Pierre & Vacances, je pense que la bulle chauffée à 29 °C avec des palmiers, des piscines à bulles, à vagues et tout ce que vous voulez, c'était bien il y a 10 ou 15 ans. Mais aujourd'hui, quelqu'un qui vient dans le Jura, il a envie, peut-être, de cabanes dans les arbres. Il a envie d'habitats troglodytes. Il a envie de sortir des sentiers battus. Si c'est pour avoir ce qui a été fait en Moselle ou ailleurs, pourquoi venir ici ? Pour finir, je pense que les Jurassiens ont su résister à d'autres choses et je pense que le site du projet de Center Parcs a mal été choisi. Moi, quand on m'a dit qu'un Center Parcs allait se créer sur la commune de Poligny, j'ai tout de suite pensé à la forêt de [inaudible]. [C'est] beaucoup plus logique. C'est juste à côté de l'entrée de l'autoroute. La forêt est très belle, c'est une forêt avec des chênes, des feuillus, où on peut aller se balader. Le site... je pense que le site est mal choisi.

Applaudissements dans la salle

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Ça va être la dernière intervention parce que, là, il est 11 h. Attendez. On a une contrainte, on est obligé de libérer la salle, de l'avoir rangée, d'avoir tout rangé, parce que sans ça, il va y avoir les alarmes qui vont se mettre à sonner partout. Donc là, on a une vraie contrainte. De toute façon, on peut encore continuer à discuter comme ça pendant très très longtemps. Moi je vois simplement que le tourisme, assez paradoxalement, vous en aviez très

peu parlé pendant les précédentes réunions alors que d'habitude... Elles n'ont pas toujours été extraordinairement ordonnées au regard des thèmes qu'on avait abordés. Donc on avait un peu sous-estimé, manifestement, le temps qui était nécessaire. C'est vrai que nous, les membres de la Commission, pour la plupart d'entre nous, on a découvert le Jura qu'on trouve que... C'est vrai qu'on est assez ébloui par ce département. On vous le dit très clairement. C'est un département absolument magnifique. Ce qui ressort un peu de tout ce qui est dit, c'est que c'est important de le valoriser au maximum et de valoriser ses atouts. On voit bien que vous êtes un peu frileux à l'arrivée de trop de personnes. Mais ce qui est ressorti de ce soir, c'est qu'il y avait quand même des envies de faire émerger d'autres... pas forcément à la place de... aussi, en même temps, d'autres formes de valorisation de ce territoire et de son patrimoine, à la fois en termes de paysages, évidemment, en termes de qualité de sites, mais aussi en termes de savoir-faire, parce qu'il y a un attachement extrêmement fort. Je crois que c'est des choses qu'il faudra creuser.

On a eu très peu de temps pour travailler sur l'aspect construction, entreprises, retombées sur les entreprises. C'est un sujet essentiel, même si chacun sait que, si ce Center Parcs se fait, ce n'est qu'un bol d'air, évidemment, ce n'est qu'une bouffée d'oxygène puisque comme tous les chantiers, c'est un chantier. Mais là, je crois que le travail, il est à continuer directement avec Pierre & Vacances pour voir comment les entreprises peuvent, si Pierre & Vacances décident de poursuivre son projet, se préparer à répondre à ces appels d'offres et se mettre en situation d'emporter des appels d'offres. Même si Pierre & Vacances dit vouloir privilégier les entreprises locales, bien évidemment, si elles sont deux fois plus chères que d'autres, à mon avis, ça ne sera pas possible. Je ne sais pas... Vous confirmez ? Oui. L'inverse m'aurait étonné.

Il y a un point qu'on n'a pas abordé et qui est un point auquel je tiens, alors je vais l'aborder. Mais c'est parce qu'on n'a pas eu le temps. C'est la question des clauses d'insertion dans ces marchés. Effectivement, ce n'est pas des marchés publics donc théoriquement, Pierre & Vacances n'est pas du tout tenu de mettre des clauses d'insertion. Ils ont décidé de le faire. Mais ce qui est important c'est que ces clauses d'insertion, tout le monde sait qu'elles peuvent être purement formelles en quelque sorte. Quelquefois, elles sont purement formelles. En fait, c'est un travail que d'amener les gens dans l'insertion. Ce n'est pas simplement donner des heures, il faut qu'il y ait une sorte de monitorat qui soit accompagné, et ce monitorat, il se finance. Ce n'est pas quelque chose qui, comme ça, se trouve spontanément et qui ne peut pas forcément être pris sur la marge des entreprises. Donc là, je crois qu'il y a des choses à voir, notamment dans la région, au niveau de la formation professionnelle, pour voir comment il peut y avoir un soutien et, si ce projet se fait, comment ces marchés, ces emplois, notamment qualifiants dans le bâtiment, dans les travaux publics, puissent aussi être l'occasion d'insérer, de sortir du non-emploi durable des personnes qui sont éloignées [du marché de l'emploi]. Mais il faut s'en donner les moyens et simplement... Notamment, tant d'heures travaillées en tant que contrat d'insertion sur un marché, ça peut être tout à fait intéressant ou alors extraordinairement formel et ne pas donner grand-chose. Il reste donc beaucoup de choses. On avait pas mal travaillé sur les retombées, sur les circuits courts... Je m'étrangle... des produits agricoles...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais recommencer. Je vais être de nouveau aphone. À la suite de l'atelier Agriculture, où on a beaucoup parlé de méthanisation... C'est devenu un débat de spécialistes sur la méthanisation. On n'a pas eu le temps de travailler beaucoup là-dessus. J'ai quand même noté que cette idée des circuits courts en matière d'achat de produits locaux se positionnait de manière très différente de celle dont elle se pose, par exemple, en Saône-et-Loire. Ici, il y a déjà énormément de dispositifs de circuits courts, notamment à travers les coopératives. Tout ça, c'est quelque chose qu'il faut regarder de très près, voir si ça a une réalité, si finalement ces AOC se vendent bien ou pas et s'il y a vraiment besoin de circuits courts ; surtout, ne pas tuer les circuits courts qui existent déjà au profit de choses qui seraient finalement plaquées, parce que c'est une idée de faire travailler les circuits courts. Il faut déjà s'appuyer sur ce qui existe.

Bien sûr, on aurait pu continuer longtemps à travailler sur beaucoup de sujets. Il faut bien s'arrêter. On sent que c'est l'avant-dernier atelier. Le prochain sera consacré à l'énergie. Ça a déjà été beaucoup abordé ce soir. Évidemment que l'assemblée commence à se lasser de ces réunions. Ça vous prend beaucoup de temps. Ce ne sera pas fini. Le débat, il continuera. Lors de la dernière réunion, vous pourrez encore vous exprimer. Mais il faut bien s'arrêter un jour. Je crois que l'essentiel des enjeux et des questions est sorti. On aura une dernière réunion sur l'énergie sur laquelle il y aura des éléments qui seront apportés, mais l'essentiel des enjeux sont sortis. Je sais que ça laisse des frustrations, je sais que beaucoup auraient aimé encore s'exprimer. Mais il faut bien s'arrêter un jour. Une toute dernière intervention, Madame.

Une participante dans la salle

Très très courte. Étant donné que Monsieur [*inaudible*]... c'est ça ?... a parlé de choses qui intéressent. Après, vous avez continué en ayant l'air de supposer que les opposants refusaient la venue de touristes dans le Jura. Ce n'est absolument pas le cas.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je n'ai pas dit ça.

La même participante dans la salle

Les gens qui sont opposés au projet Center Parcs tel qu'il est proposé ne sont pas opposés à la venue de touristes, loin de là, dans le Jura. Ils ne sont pas opposés à la création d'emplois, mais ils sont pour la création d'emplois structurants, à long terme et de qualité pour les enfants du Jura.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je me suis mal exprimé...

La même participante dans la salle

Attendez. Vous avez parlé, je continue.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Allez-y.

La même participante dans la salle

Il y a différents projets, en particulier de développement touristique, qui ne parquent pas les touristes dans des parcs. D'ailleurs, ce n'est pas moi qui le dis, c'est la structure elle-même. [Ces projets] sont très intéressants. Étant donné qu'il y a tant d'argent public qui est mis ce projet, je voudrais savoir pourquoi il n'y aurait pas un appel d'offres à la concurrence de ce projet Center Parcs où d'autres sociétés, qui produisent du tourisme, qui pourraient être mises en concurrence avec la société Center Parcs. Je trouve que, en ce qui concerne l'utilisation de l'argent public, ça me semblerait sain, même s'il n'y a pas d'obligation.

Applaudissements dans la salle

Christian VUILLAUME (maire de Château-Chalon et président de la communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille)

Moi, je voudrais juste rajouter une phrase. Je voudrais féliciter M. GAUCHON, parce que votre intervention est brillante. Il s'agit là d'un débat qui est complètement fondé sur un système de représentations mentales qui bloquent le débat, par définition, puisque tout le monde vient avec sa propre représentation. J'aurais eu plein de choses à dire sur le développement touristique, mais comme je ne voulais pas vous interrompre, parce que vous avez fait une belle synthèse. Félicitations, mais le problème, il est... La problématique qui a été posée par le géographe, je crois qu'elle doit servir de support et de base de réflexion.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais juste reprendre une seconde la parole pour vous dire... Non, attendez, Madame, je voudrais vous répondre. Je n'ai pas dit que vous ne vouliez pas de ces touristes. J'ai le sentiment que beaucoup de personnes ne veulent pas d'un tourisme dit de masse... important. C'est tout à fait... ça me semble assez clair.

La précédente participante dans la salle

Non, pas du tout.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous voulez vraiment, quelque part, 400... Je n'ai pas compris.

La même participante dans la salle

Pas concentrés dans un parc.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est ça que j'ai voulu dire. C'est exactement ça... Il va falloir s'arrêter. On va s'arrêter.

Xavier BOLZE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci à vous tous, merci pour votre attention. On se retrouve dans quelques jours pour d'autres ateliers et à la fin de l'été pour clore. Vous pouvez intervenir sur le site Internet. Toutes vos observations seront retenues et évoquées dans le rapport de la Commission.